



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de l'éducation

Le jeudi 25 septembre 2003 — Vol. 38 N° 7

Audition des dirigeants d'établissements
d'enseignement universitaire dans le cadre
de l'examen de leurs rapports annuels 2001-2002 (3)

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

| | |
|--|-----------|
| Débats de l'Assemblée | 145,00 \$ |
| Débats des commissions parlementaires | 500,00 \$ |
| Pour une commission en particulier: | |
| Commission de l'administration publique | 75,00 \$ |
| Commission des affaires sociales | 75,00 \$ |
| Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation | 25,00 \$ |
| Commission de l'aménagement du territoire | 100,00 \$ |
| Commission de l'Assemblée nationale | 5,00 \$ |
| Commission de la culture | 25,00 \$ |
| Commission de l'économie et du travail | 100,00 \$ |
| Commission de l'éducation | 75,00 \$ |
| Commission des finances publiques | 75,00 \$ |
| Commission des institutions | 100,00 \$ |
| Commission des transports et de l'environnement | 100,00 \$ |
| Index (une session, Assemblée et commissions) | 15,00 \$ |

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, avenue Honoré-Mercier, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 40010195

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'éducation

Le jeudi 25 septembre 2003 — Vol. 38 N° 7

Table des matières

| | |
|--|---|
| Auditions (suite) | 1 |
| Université du Québec à Rimouski (UQAR) | 1 |

Intervenants

M. Geoffrey Kelley, président

Mme Pauline Marois
Mme Francine Gaudet
Mme Sarah Perreault
M. Éric R. Mercier
M. Vincent Auclair
Mme Solange Charest

- * M. Michel Ringuet, UQAR
- * M. Jean Ferron, idem
- * M. Michel Bourassa, idem
- * M. Daniel Bénéteau, idem

- * Témoins interrogés par les membres de la commission

Le jeudi 25 septembre 2003 — Vol. 38 N° 7

**Audition des dirigeants d'établissements d'enseignement universitaire
dans le cadre de l'examen de leurs rapports annuels 2001-2002 (3)***(Neuf heures trente-trois minutes)***Auditions (suite)**

Le Président (M. Kelley): Alors, je constate le quorum, donc je déclare ouverte la séance de la commission de l'éducation, en rappelant le mandat de la commission. Le mandat de la commission est d'entendre les dirigeantes et dirigeants des établissements de l'enseignement de niveau universitaire sur les états financiers 2001-2002 déposés à l'Assemblée nationale en application de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

La Secrétaire: Oui, M. le Président. M. Cousineau (Bertrand) est remplacé par Mme Charest (Rimouski).

Le Président (M. Kelley): Elle va venir, votre députée coopérative.

Alors, je vais très rapidement lire l'ordre du jour. On a devant nous les dirigeants de l'Université du Québec à Rimouski. Donc, bienvenue devant la commission. Il y aura un exposé de votre part d'environ une vingtaine de minutes, suivi d'un échange avec les membres de la commission.

Juste en guise d'introduction, comme j'ai mentionné aux autres universités cette semaine, parce que vous êtes la cinquième de notre tournée du Québec, nous avons commencé mardi matin à Rouyn avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, passé par Trois-Rivières, Sherbrooke, Laval, et maintenant on est dans l'Est du Québec pour mieux comprendre vos défis et vos enjeux. Et ça, c'est le mandat qui découle de la loi qui a été adoptée à l'Assemblée nationale au mois de décembre passé, la loi n° 395, qui a remodulé le cycle des audiences avec les universités une fois sur trois ans. Alors, la commission va recevoir une demi-douzaine par année, et vous êtes dans la première brochette. Et ce n'est pas à confondre avec une autre démarche que le ministre est en train de mettre en place, c'est-à-dire à une consultation plus spécifiquement sur la question de financement des universités. Il y aura un document de consultation qui va être publié sous peu, et le ministre et la commission entendent tenir les audiences publiques tôt en 2004. Le calendrier va être à préciser plus tard cet automne, mais ça vous donne un ordre d'idées.

De toute évidence, comme j'ai dit aux autres recteurs, on va parler du financement aujourd'hui aussi parce que c'est difficile de parler de la gestion et de l'imputabilité sans faire référence au financement. Je pense qu'on peut convenir de ça aussi. Alors, c'est juste de mettre au clair les deux démarches que la commission est en train de prendre.

Et, sur ça, la parole est à vous, M. le recteur, et on va vous écouter attentivement sur les défis de mener, avec votre équipe, l'Université du Québec à Rimouski.

Université du Québec à Rimouski (UQAR)

M. Ringuet (Michel): Merci, M. le Président. Comme remarques préliminaires, nous avons distribué le texte que je m'appête à vous lire.

Alors, M. le Président, Mmes, MM. les députés membres de la commission parlementaire sur l'éducation, notre comparution devant vous aujourd'hui se fait à un moment particulièrement propice, car c'est une toute nouvelle équipe de direction de l'UQAR qui se présente devant vous, vous qui en êtes aussi au début d'un nouveau mandat gouvernemental. Nos échanges devraient donc être très bénéfiques et instructifs, pour les uns comme pour les autres, en ce qu'ils nous permettront à nous, gens de l'UQAR, de mieux saisir vos attentes et de mieux comprendre votre questionnement tout en souhaitant vous informer adéquatement de la réalité de l'UQAR et de son potentiel.

Notre équipe est donc constituée de M. Jean Ferron, vice-recteur à la formation et à la recherche, entré en fonction la semaine dernière; de M. Daniel Bénéteau, vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration, qui vient tout juste de joindre l'équipe lundi de cette semaine, le 22 septembre; de M. Michel Bourassa, vice-recteur aux ressources informationnelles et secrétaire général, qui est notre mémoire institutionnelle; et de moi-même, Michel Ringuet, recteur depuis six mois.

Notre compréhension des objectifs de la rencontre d'aujourd'hui nous amène à vous présenter un bilan de l'année académique 2001-2002. Nous étendrons cependant notre propos à l'année 2002-2003 pour avoir une esquisse plus actuelle de la situation. Nous irons même jusqu'à extrapoler en vous présentant notre vision de l'avenir de l'UQAR à court terme.

L'année 2001-2002 fut celle où la communauté uqarienne a définitivement repris espoir. Nous n'avons pas oublié l'impact extrêmement négatif que les compressions budgétaires de la fin des années quatre-vingt-dix, associées à une chute importante de l'effectif étudiant, avaient eu sur nos troupes. Mais voilà qu'en 2001 les mesures de rationalisation de personnel et de dépenses générales, les activités de développement conduisant à une croissance de l'effectif étudiant et du financement de la recherche de même que le réinvestissement gouvernemental relié au contrat de performance nous permettaient de croire en des jours meilleurs.

Les revenus de l'UQAR en 2001-2002 s'établissaient à 37,7 millions au fonds de fonctionnement, et les

octrois de recherche atteignaient 6,9 millions. Mieux encore, l'UQAR présentait un budget en équilibre avant dépenses exceptionnelles occasionnées par les prises de retraite, d'ailleurs plus nombreuses que prévues. L'UQAR comptait, à l'automne 2001, 4 600 étudiants, correspondant à 2 765 étudiants en équivalents temps plein. Un peu plus de la moitié de ces étudiants étaient inscrits à Rimouski, le tiers au campus de Lévis et les autres ailleurs sur le territoire. Notre personnel était constitué de 160 professeurs réguliers, d'autant de chargés de cours et d'environ 210 membres du personnel d'encadrement et de soutien.

Et quel immense territoire à desservir en offrant, comme le revendiquent nos concitoyens et concitoyennes, une gamme adéquate de services universitaires. Lors de la création de l'UQAR comme université à part entière en 1973, celle-ci avait d'abord pour mission d'assurer aux gens du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie une réelle accessibilité aux études universitaires dans un éventail de disciplines diversifié. Mais plus encore, il s'agissait dès lors d'une université où la recherche et le développement des connaissances devaient côtoyer la formation, et ce, notamment en océanographie, tel qu'indiqué dans nos lettres patentes. Plus récemment, en 1990, suite à une demande exprimée par la région de Chaudière-Appalaches et au dépôt du rapport Beupré, le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, demandait à l'UQAR et à l'Université Laval de desservir la portion riveraine de cette région, ce que nous avons fait.

● (9 h 40) ●

L'UQAR a vécu une évolution remarquable au cours de ces 30 brèves années. Université d'abord principalement dévolue à l'enseignement de premier cycle où les étudiants à temps partiel représentaient les deux tiers de la population étudiante, l'UQAR est devenue un établissement où la moitié de l'effectif étudie à temps plein, dont 18 % des étudiants sont inscrits dans des programmes de deuxième et de troisième cycles, et dont 3 % sont des étudiants internationaux. Notre Université est fortement engagée dans des activités de recherche de haut niveau, et l'expertise de ses chercheurs est reconnue, comme le démontrent les six chaires octroyées par le Programme de chaires de recherche du Canada, l'octroi d'une subvention majeure pour l'acquisition d'un navire de recherche océanographique par la FCI et le MEQ, ainsi que la reconnaissance toute récente, par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, d'un centre de recherche sur le développement territorial. Tant pour le navire que pour le centre de recherche, l'UQAR assure le leadership d'un regroupement d'universités qui ont trouvé intérêt au partenariat avec nos chercheurs.

À ce jour, l'UQAR a remis 28 500 diplômes à des étudiants dont près de 80 % proviennent de l'Est du Québec. Bien que les données soient fragmentaires, nous savons que la vaste majorité de ces diplômés, probablement plus de 75 %, travaillent dans les régions où nous offrons nos programmes, ce qui constitue un élément d'extrême importance pour le développement de ces régions dans le contexte de l'économie du savoir. L'UQAR, comme nos partenaires universitaires des autres régions périphériques, a contribué à ralentir le flux migratoire en faveur des régions urbaines, et ce, par

l'offre de formation, par la création d'emplois associés aux entreprises dérivées et par l'attrait additionnel que représente pour un entrepreneur une région dotée d'une université. L'UQAR constitue ainsi un élément-clé pour l'atteinte de l'objectif gouvernemental d'occupation efficace du territoire, et ce, autant en termes d'innovations sociales spécifiques aux régions qu'en termes de bonifications des retombées concrètes des investissements publics. Or, tout levier de développement a un coût. Voyons donc maintenant le portrait financier de l'UQAR.

Au cours des trois dernières années, la commande pour nous était claire. L'UQAR devait réaliser les objectifs convenus au protocole d'entente sur le développement de l'Université, aussi appelé contrat de performance, en contrepartie de quoi le ministère de l'Éducation allait réinvestir: 2 millions en 2000-2001, 2,9 millions en 2001-2002 et 4,3 millions en 2002-2003. Les rapports que nous avons soumis au ministère pour 2001-2002 et 2002-2003 le démontrent, l'UQAR a vraiment atteint et même dans plusieurs cas dépassé les cibles visées, et le ministère a confirmé cette lecture en versant l'enveloppe de réinvestissement.

Mais quelles sont les cibles et quelle philosophie a guidé l'UQAR dans l'établissement des objectifs inscrits au contrat? L'accessibilité à une formation de qualité donnant toutes les chances de réussite tant académique que sociale; deuxièmement, une présence accrue en recherche dans des créneaux choisis en appui au développement de la région; troisièmement, l'efficacité en gestion confirmée par la taille restreinte de l'enveloppe budgétaire dévolue à cette fonction. Voilà les trois principes qui ont soutenu notre planification et nos actions. En application de ces principes, 68,65 % des dépenses effectuées dans l'exercice financier 2001-2002 ont été dévolues aux fonctions d'enseignement et de recherche. C'est le pourcentage le plus élevé octroyé à ces fonctions premières dans l'ensemble des constituantes à vocation générale de l'Université du Québec. L'UQAR fait ainsi la preuve qu'un établissement de taille modeste, oeuvrant sur plusieurs sites, peut opérer à des coûts socialement acceptables, consacrer l'essentiel de son budget à la poursuite de sa mission fondamentale et présenter des réalisations de très grande qualité tant en enseignement qu'en recherche.

Cette insistance de l'UQAR à placer l'étudiant en tête de ses préoccupations porte fruit. Cela se sait et fait en sorte que l'effectif étudiant est en progression constante depuis 1998. À la signature de l'entente avec le ministère de l'Éducation, nous visions 2 660 étudiants en équivalence temps plein, les EETP en jargon universitaire, pour l'année 2001-2002 et 2 700 pour 2002-2003. Nous avons dépassé ces cibles de plus de 8 % pour atteindre, en 2001-2002, 2 765 EETP et, en 2002-2003, 2 926 EETP. Cette performance, nous la devons essentiellement à une attractivité accrue par l'amélioration de notre programmation et par la qualité de notre enseignement et de notre encadrement, conduisant au succès de nos étudiants.

À titre d'exemple, le ministère de l'Éducation ayant invité les universités et cégeps à convenir de programmes D.E.C.-bacs intégrés en sciences infirmières, l'UQAR et le consortium des cégeps de nos régions ont été les premiers à déposer au ministère un document

conforme aux attentes. Nous avons développé une majeure en transport maritime avec l'Institut maritime du Québec et un Doctorat en lettres avec l'UQTR et l'UQAC, des partenariats porteurs d'avenir en ce qu'ils favorisent un partage de ressources au bénéfice de l'étudiant. Plusieurs programmes, tels les baccalauréats en histoire, en sociologie, en géographie, ont été modifiés pour les rendre plus professionnalisants et mieux adaptés aux intérêts des étudiants et des employeurs éventuels. La région vient en appui à notre démarche, elle qui offre de plus en plus de lieux de stages en milieu de travail ou de pratique et accroît d'année en année sa contribution à la campagne annuelle de notre Fondation.

Notre réputation tient aussi beaucoup à la réussite de nos étudiants. Aux examens nationaux en sciences comptables, aux compétitions nationales et internationales en génie, au gala Forces Avenir, les étudiants de l'UQAR se font toujours remarquer par leur compétence, leur ingéniosité et leur débrouillardise. Mais plus encore, et c'était là un autre engagement inclus dans l'entente avec le ministère de l'Éducation, nos étudiants ont, grâce à la qualité de l'encadrement fourni, de meilleures chances d'obtenir leur diplôme. Dans sa synthèse des différents éléments analysés dans le cadre du suivi du contrat de performance, le ministère écrit: «La persévérance après un an à l'UQAR varie entre 80 à 86 % [...]. Le pourcentage de persévérance pour l'ensemble des universités est moindre, variant de 79 à 83 %.» On y lit aussi: «Le taux (d'obtention de diplôme à l'UQAR) demeure supérieur à celui de la moyenne des universités.»

Certains gestes posés au cours des deux dernières années avec l'appui du réinvestissement gouvernemental ne sont pas étrangers à ces succès. L'embauche de professeurs réguliers, qui nous était quasi impossible à la fin des années quatre-vingt-dix, a repris en l'an 2000. Nous avons engagé 33 professeurs en trois ans à des fins de remplacement de départs à la retraite mais aussi en soutien aux secteurs à fort potentiel de développement. C'est 20 % du corps professoral que nous avons renouvelé en trois ans. Nous avons créé un centre d'aide à la réussite qui vise à effectuer un diagnostic précoce des difficultés particulières des étudiants et à leur fournir des outils correctifs efficaces. Fait très intéressant, plusieurs chargés de cours contribuent activement aux activités de ce Centre d'aide, ce qui constitue pour eux un élément additionnel d'intégration et offre à l'Université l'accès à une expertise de premier plan.

Bien sûr, eu égard à l'évolution de notre effectif étudiant, notre implantation à Lévis a joué et joue toujours un rôle majeur. Ce développement s'est fait dans des secteurs que nous avons identifiés par une étude de marché. Nous répondons à un besoin exprimé en déployant une offre complémentaire à celle de nos partenaires, et cette lecture nous est confirmée par nos étudiants du campus de Lévis et par des conseillers en orientation des cégeps.

La mission de l'Université, telle que nous la concevons au Québec, ne peut s'accomplir que dans un établissement où l'enseignement et la recherche se côtoient et se développent en symbiose. Notre seconde cible majeure de développement touchait donc naturellement la recherche, une cible qui se voulait quantifiable

bien évidemment, contrat de performance oblige, mais aussi une cible qualitative, c'est-à-dire qu'au-delà des critères habituels de mesure de la recherche que sont les niveaux d'octrois et le nombre de professeurs actifs il nous fallait confirmer notre leadership et assurer la reconnaissance formelle de la qualité de nos interventions dans des créneaux choisis. Et nous sommes satisfaits des résultats.

D'abord, en termes de volume financier, nos cibles de 5,7 millions d'octrois de recherche en 2001-2002 et de 6 millions en 2002-2003 sont largement dépassées. Selon les données SIRU, on atteignait 10,9 millions en 2001-2002, ce qui est hors normes bien sûr, puisque l'on y a comptabilisé la portion québécoise de l'enveloppe du navire de recherche océanographique. Il reste qu'en 2002-2003 nous dépasserons certainement les 7,5 millions.

Par ailleurs, en 2001-2002, près de 57 % de nos professeurs recevaient des octrois de recherche alors que la cible était de 50 %. D'autres chaires de recherche ont été créées à l'UQAR, dont deux en partenariat avec le ministère des Pêches et Océans, ce qui confirme l'excellente collaboration des chercheurs de l'ISMER, notre institut uarien de recherche en sciences de mer, et l'Institut Maurice-Lamontagne, qui est un institut fédéral, comme vous le savez. L'effervescence de la recherche en sciences de la mer dans la région a d'ailleurs conduit à la reconnaissance de la région comme technopole maritime et à la construction, sur un site adjacent au campus rimouskois, du Centre de recherche en biotechnologies marines. Le navire, quant à lui, a entrepris sa première année de missions avec vigueur, puisque l'on prévoit 150 jours d'utilisation.

● (9 h 50) ●

La création du Centre de recherche en développement territorial mérite d'être soulignée de façon particulière. Voilà un investissement annuel de plus de 260 000 \$ du FQRSC dans un secteur qui a fait l'objet d'une reconnaissance institutionnelle comme pôle d'excellence de l'UQAR depuis plus de 20 ans. Ce Centre est un modèle de partenariat entre constituantes du réseau de l'Université du Québec sises en région: l'UQAR, l'UQAC, l'UQO et l'UQAT. Piloté par le professeur Bruno Jean, par ailleurs titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement rural, ce Centre saura certes apporter une importante contribution dans l'inévitable mouvement québécois pour un développement durable des régions périphériques.

L'UQAR démontre qu'il se fait de la recherche universitaire de haut niveau, tant fondamentale qu'appliquée, en région, et cela est reconnu à l'international par les nombreuses collaborations que nous entretenons. Au mois de mai dernier, nous étions l'hôte du 71^e congrès de l'ACFAS, ce grand rassemblement annuel du monde scientifique québécois. Au dire même des porte-parole de l'ACFAS, on n'avait jamais vu autant d'événements directement liés aux chercheurs de l'université hôte: lancements de chaire et d'ouvrages spécialisés, colloques internationaux tenus en dépit du SRAS, toutes choses qui démontreraient hors de tout doute l'importance et la qualité des travaux de recherche effectués à l'UQAR.

Nous avons mentionné que la troisième cible, la troisième préoccupation qui sous-tendait nos actions au

contrat de performance, était l'efficience en gestion. Peut-être aurions-nous dû parler tout simplement d'équilibre budgétaire. Car il faut bien le réaliser, considérant l'important déficit annuel que présentait l'UQAR avant le réinvestissement et la nécessité de soutenir financièrement les pistes de développement que nous venons de décrire, il fallait d'abord et avant tout rationaliser dans des fonctions jugées moins essentielles, ce que nous avons fait. Fusion de services, fermeture de département, non-remplacement de personnel, réduction du nombre d'activités d'enseignement malgré une croissance de l'effectif étudiant, les changements, les adaptations et les contributions additionnelles demandées et obtenues du personnel de l'UQAR furent nombreux.

Il nous faut remercier publiquement nos employés d'avoir maintenu leur confiance en un avenir meilleur, et particulièrement notre personnel du campus de Lévis qui a fait preuve de courage et de ténacité. Ainsi donc, en matière de gestion aussi, les cibles ont été atteintes ou dépassées. Les coûts d'administration, de 1 631 \$ par EETP qu'ils étaient en 1999-2000 ont été réduits à 1 511 \$ en 2001-2002; de même pour les coûts des services auxiliaires, qui sont passés de 325 \$ par EETP à 273 \$ durant la même période. Notre cible de 28,6 étudiants par groupe-cours au premier cycle était quasi atteinte, atteinte à 95 %, en 2002-2003. Toutes ces mesures ont fait en sorte que l'équilibre budgétaire annuel prévu pour 2003-2004 devrait être réalisé en 2002-2003. Demeure cependant un déficit accumulé de plus de 6 millions de dollars, soit presque 17 % des revenus annuels en 2001-2002. Il nous est carrément impossible de considérer la résorption de ce déficit dans un délai raisonnable sans injection additionnelle.

Nous avons insisté au cours de ce rapport d'exercice sur les aspects chiffrés et budgétaires de l'évolution récente de l'UQAR. Notre objectif premier était par ailleurs de vous convaincre de l'excellence du travail accompli par le personnel de l'UQAR au cours des dernières années. Vous l'aurez constaté, ce travail a rapporté et l'UQAR a pleinement réalisé sa mission de formation et de développement des connaissances, rendant ainsi l'Université accessible à la population québécoise, principalement à celle de l'Est de la province, mais aussi aux étudiants d'ailleurs qui nous choisissent pour la qualité et la spécificité de ce que nous offrons. Et cette mission donc, il nous faut insister, nous l'avons réalisée à la suite d'un investissement très raisonnable de l'État québécois.

Et maintenant, que nous réserve l'avenir? De fait, notre avenir correspond à celui des régions que nous desservons. Les défis que nous devons relever sont ceux qui interpellent les citoyens et citoyennes qui nous entourent et nous appuient, à savoir: le défi de l'endiguement des flux démographiques négatifs, le défi de la croissance de l'emploi par l'évolution technologique et la diversification industrielle appuyées par des choix stratégiques clairement exprimés.

L'effectif étudiant de l'UQAR devrait se maintenir à son niveau actuel. Pour ce faire, nous devons bonifier la programmation à Rimouski en rendant plus attractifs les programmes actuellement offerts et en ajoutant des programmes dans certains domaines porteurs, tels le Doctorat en biologie de l'UQAM et de

l'INRS, dont nous demandons l'extension, et un Doctorat en gestion des ressources maritimes présentement à l'étude à la CREPUQ. Le campus de Lévis atteindra, en 2003-2004, une taille respectable avec la présence de programmes de grade dans les trois secteurs: les sciences de la gestion, celles de l'éducation et les sciences infirmières. Pourraient s'y ajouter d'autres programmes innovateurs, principalement en formation continue. Enfin, en hors campus, sur les territoires de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, notre nouveau mode de gestion de l'offre amène déjà des succès observés, entre autres à Gaspé et à Rivière-du-Loup. Nous poursuivrons dans tous les cas les recherches de partenariat avec les cégeps et les autres universités afin d'optimiser l'utilisation des ressources et l'offre de formation à toutes les personnes qui le requièrent.

L'efficience passe-t-elle nécessairement par une utilisation accrue des nouvelles technologies? Sans doute. Notons cependant que nos étudiants exigent régulièrement un enseignement en présentiel où la relation maître-élève et la synergie du travail d'équipe favorisent l'acquisition d'habiletés nécessaires au travail en collectivité. Doit-on les en blâmer lorsque, par ailleurs, l'on dénonce la tendance à l'individualisme qui caractérise la société actuelle?

Si le bilan récent de nos opérations en matière de recherche et d'études aux cycles supérieurs est plus que positif, nous sommes préoccupés par d'éventuelles modifications des conditions de financement de la recherche universitaire. À l'heure où l'UQAR atteint un niveau d'activités intéressant qui ouvre à la collaboration et nous permet d'intégrer les grands réseaux de la recherche internationale, il serait malheureux que le définancement des grands fonds québécois fragilise notre essor. Au moment où le milieu exige notre appui à son développement technologique, où la région pourrait ainsi penser à un avenir de croissance basée sur l'appropriation de technologies modernes, il importe de maintenir les incitatifs à l'investissement privé en recherche et l'accès au capital de risque.

En Gaspésie, le Technocentre éolien nous interpelle, et le MAPAQ nous confie des mandats en biotechnologie et en aquaculture. À Lévis, les écoles et le milieu communautaire se dotent à peu de frais d'outils informatiques performants grâce à notre équipe Lévinux. Notre institut de recherche, l'ISMER, est la pierre d'assise du nouveau Centre de recherche en biotechnologies marines et l'un des piliers de l'essor du Québec maritime. La santé de la forêt boréale profite des travaux de notre Chaire de recherche sur la forêt habitée, issue d'une entente-cadre régionale. L'innovation sociale est maintenant dotée d'un outil majeur, le Centre de recherche en développement territorial. La liste de nos interventions est longue et confirme l'importance de notre présence. L'université en région, réalisons-le, c'est l'influx qui fournit la relève, c'est le canal de l'innovation tant technologique que sociale. Encore faut-il que les passerelles financières assurant l'accès public à l'expertise des chercheurs universitaires soient maintenues.

Il y a des prérequis à ce que l'UQAR poursuive sa mission. La relève chez les employés, tant professeurs que personnel de soutien, nous préoccupe. Chez les professeurs, la course aux meilleures ressources est déjà

bien enclenchée. L'UQAR tire encore bien son épingle du jeu, car notre façon d'être, notre approche personnalisée auprès des étudiants, l'excellente réputation de nos programmes et la nature même de nos régions présentent des attraits indéniables. Mais la situation, on le sait, deviendra rapidement plus problématique puisque toutes les universités québécoises sont dans la même situation de renouvellement de personnel et le rythme d'arrivée des détenteurs de doctorat sur le marché ne suffira pas à la demande. Nous devons être innovateurs dans nos méthodes de recrutement et nous aurons besoin d'appuis comme ceux fournis par le Programme de nouveaux professeurs-chercheurs du FQRNT.

On doit aussi, dans les meilleurs délais, fournir aux étudiants et au personnel du campus de Lévis des espaces d'étude, de travail et de vie étudiante adéquats. Selon les normes ministérielles, c'est 8 000 m² que nous devrions occuper à Lévis. Nous ne disposons que de 5 000 m². Les étudiants et le personnel n'y ont donc pas accès à un environnement d'étude et de recherche permettant un véritable épanouissement de leur potentiel. Nous devons rapidement rectifier la situation.

Enfin, et c'est là un important nuage à l'horizon, aurons-nous une nouvelle fois à subir des compressions budgétaires dans le réseau universitaire québécois? Cela, pour nous, serait catastrophique. J'ai débuté cette présentation en faisant référence à la leur d'espoir qui se dessinait dans les yeux de notre personnel suite au réinvestissement, et croyez-le, pour une université qui ne peut pas compter sur d'importantes économies d'échelle, il ne s'agissait effectivement que d'une leur d'espoir parce que nos moyens d'agir sont véritablement minimaux et notre équilibre budgétaire des plus précaires. Nous rechercherons toujours l'efficacité et le partenariat porteur d'utilisation optimale des ressources, mais, pour assurer la réalisation de notre mission, les bases de fonctionnement que nous détenons doivent être maintenues.

● (10 heures) ●

Le gouvernement actuel a fait de la santé et de l'éducation ses priorités. Nous souscrivons à ces choix: esprits sains dans des corps sains sont gages du bien-être d'une société. Ajoutons que, de nos jours plus qu'avant, nous avons grand besoin d'esprits universitaires pour assurer aux gens du Québec un positionnement de choix sur les échiquiers national et international. Il nous faut être conscients de ce grand enjeu. Enfin, en santé comme en éducation, veillons à ce que les moins bien nantis aient une réelle accessibilité aux services publics.

Mesdames, messieurs de la commission, M. le Président, nous vous remercions de votre écoute attentive.

Le Président (M. Kelley): Merci beaucoup, M. le recteur. Je pense que je vais répéter le commentaire que j'ai fait à Mme la rectrice de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Mme de la Durantaye, que sa conclusion formait l'introduction pour son prochain mémoire adressé à la commission sur la question du financement. Alors...

M. Ringuet (Michel): Tout à fait.

Le Président (M. Kelley): Merci beaucoup pour ce survol fort intéressant de la gamme des activités et l'implication de l'Université du Québec à Rimouski dans sa région, sa communauté. Alors, sur ça, je suis prêt à céder la parole à Mme la députée de Taillon.

Mme Marois: Merci beaucoup, M. le Président. Alors, je vous souhaite la bienvenue à notre commission au nom de ma formation politique. Effectivement, votre présentation est fort éloquente à bien des égards et particulièrement intéressante, un peu de philosophie aussi, j'y reviendrai, ce qui est nécessaire et souhaitable dans notre monde qui, parfois, se déshumanise un peu. Alors, on sent qu'il y a un réel engagement à l'égard de votre région et de votre Université à travers les propos que vous tenez ce matin.

Je voudrais revenir, en commençant par une question peut-être un peu plus globale, sur les contrats de performance. Je l'ai dit à d'autres de vos collègues... nous, on se répète, là; vous, c'est la première fois que vous nous entendez, mais nos collègues ici nous entendent... on s'entend les uns, les autres répéter parfois les mêmes choses, mais, en même temps, ça nous permet vraiment d'être capables éventuellement de faire une synthèse en ayant un portrait complet du Québec ou du moins des six universités que nous verrons à cette première séance de travail.

Bon, sur la question des contrats de performance, il y a eu un certain scepticisme au départ, même que je crois que certaines universités ne voyaient pas cela d'un très bon œil. Mais ce que l'on constate, et on le lit dans vos... on l'entend dans les propos que vous nous présentez ce matin, c'est que l'effort consenti a donné des résultats, et cela, on le voit bien, là, par rapport aux cibles que vous avez atteintes — il y a des petits questionnements sur lesquels je reviendrai tout à l'heure, mais, de façon générale, on voit que vous avez atteint vos cibles.

Si vous aviez des recommandations à nous faire sur les contrats de performance, quels éléments mettriez-vous du côté du positif et quels éléments mettriez-vous plutôt du côté du négatif, en nous disant: Bien, voilà ce qu'on devrait bonifier, ou améliorer, ou changer si nous devons signer de nouveaux contrats de performance? Et je comprends, là — je pense que le message est très clair aux membres de la commission — que ce que vous craignez pour la suite des choses, c'est que cette erre d'aller que vous avez prise et, je dirais, ce développement assez exceptionnel que vous avez connu, vous voudriez pouvoir à tout le moins le maintenir et sinon le continuer dans le sens d'augmenter les ressources, et vous êtes un petit peu inquiets pour la suite des choses — ça, ça s'entend bien, là, dans vos propos, on pourra en débattre éventuellement entre nous. Alors, voilà, sur le contrat de performance maintenant, plus généralement.

M. Ringuet (Michel): Bon, d'abord, plus généralement, l'UQAR n'était pas des universités qui doutaient du bénéfice global de l'opération, en ce sens que nous avons vu dans l'établissement du contrat de performance, dans un premier temps, un outil de communication efficace entre l'Université... entre la direction de l'Université et sa communauté, parce qu'il a

fallu discuter des objectifs, qu'on allait inclure dans le contrat de performance, avec notre communauté, partager ces objectifs-là, en venant à l'interne, et outil de communication aussi avec le ministère de l'Éducation et avec le public. Ça nous a permis de développer un mode de gestion par objectifs, ce qui n'est certainement pas mauvais en soi, mais je pense que le grand, grand bénéfice, c'est d'avoir amené l'échange formel sur la base d'un document convenu entre l'Université et le ministère. Les gens avec qui nous avons discuté — M. Carrier, qui est présent, était membre de l'équipe à ce moment-là — ont appris à nous connaître, ont appris à nous apprécier et à réaliser qu'il se faisait de belles choses et que, donc, le réinvestissement portait fruit.

J'ai parlé aussi des discussions à l'interne. Il est clair que, quand on demande une rationalisation à notre personnel, de démontrer que cette rationalisation portera fruit, amènera de l'argent additionnel pour investir des nouvelles pistes de développement, Centre d'aide à la réussite ou autres, c'est extrêmement porteur.

On a réussi aussi, à l'intérieur de ce contrat de performance là, à se faire reconnaître certains traits de spécificités intéressants. Vous savez, notre Institut des sciences de la mer, si je voulais résumer ce que c'est, je dirais que c'est un centre INRS. C'est véritablement, à l'intérieur d'une université à vocation générale, un centre de recherche où la tâche professorale est différente de la tâche professorale régulière, tâche d'enseignement allégée pour s'orienter vers des activités de recherche plus importantes avec reddition de comptes aussi, donc. Et bien sûr qu'un centre comme celui-là ne peut pas être financé sur la même base qu'une université à vocation générale et, dans le contrat de performance, le ministère a reconnu ça, nous a donné une enveloppe pour ce faire. Alors, ces aspects-là sont très porteurs.

Si on avait à améliorer, je dirais que... Vous avez parlé de philosophie tout à l'heure, il y avait certaines cibles dans tous les contrats de performance qui avaient un caractère plus philosophique que concret. Quand on parle de 80 % de diplomation mur à mur dans toutes les universités — je ne sais pas ce que les autres universités ont pu vous raconter ici — c'est un objectif louable mais qui peut parfois ne pas être réalisé, pas faute de moyens pris par l'université, mais tout simplement de par la nature même de ce qu'est un étudiant, de ce que sont ses difficultés financières, de ce que peut être pour l'étudiant le fait de pouvoir choisir d'aller dans une autre université: on ne le diplôme pas, il change d'université, il a une liberté. Alors, il y a tout un contexte qu'on n'a pas abordé dans les discussions. Alors, la question de cibles très précises de ce type-là devrait peut-être évoluer vers une convention d'efficacité, de prise de moyens pour atteindre, oui, des grands objectifs plutôt que des cibles ultraquantifiables. Autrement dit, le tableau du suivi, s'il est très parlant, devrait être lu de façon relative.

Mme Marois: C'est ça. À ce moment-là... Oui, de vos collègues l'ont apporté aussi, cet aspect-là. Entre autres, on a eu une longue discussion avec les gens de l'UQAT, Abitibi-Témiscamingue, pour dire en conclusion qu'il était nécessaire probablement de contextualiser dans le sens d'analyser les cohortes d'une façon un petit peu plus complète puis en disant: Si un

jeune ou un adulte change de cours, il n'aura pas diplômé en sciences humaines ou en sciences de la mer, ou peu importe, mais il sera quand même diplômé. Bon, alors... Et c'est sûr que, là, il faut... tout est relatif, et vous avez raison, puis c'est important de bien le camper.

Mais je suis contente quand même de vous entendre dire que, pour vous, ça a été un élément de dynamisation finalement. Vous faisiez référence au fait que vous avez fixé... vous avez révisé votre gestion en vous fixant un certain nombre d'objectifs, un mode de gestion donc par objectifs, et que vous avez associé votre personnel pour ce faire. Et puis, il y a une chose intéressante qui apparaît dans vos documents, c'est le fait que vous semblez vouloir faire participer davantage vos chargés de cours.

J'aimerais ça vous entendre d'abord, un, sur la façon dont vous avez amené votre personnel à travailler à la définition des objectifs du contrat de performance, c'est comme ça que je le comprends, et, par ailleurs, sur un aspect un peu plus spécifique qui est la participation des chargés de cours dans un centre de réussite, là, c'est ça que j'ai bien compris, et peut-être un peu plus aussi, ce que je peux lire du moins à travers votre document et les documents dont on a fait la synthèse, là, et qui concernent le contrat de performance de l'Université du Québec à Rimouski.

• (10 h 10) •

M. Ringuet (Michel): Bon, d'abord, vous nous connaissez, nous sommes une université de taille modeste, ou plutôt une grande famille, et ceci à un immense avantage, c'est que la structure hiérarchique de l'Université est relativement aplatie: les gens ont facilement accès aux bureaux du recteur et des vice-recteurs, les cadres sont en intime relation avec leurs employés, la Commission des études, chez nous, touche un très grand ensemble d'objets. Et donc, il était impensable pour nous de convenir entre recteur ou équipe de direction et le ministère sans véritablement associer tout le monde. Quand on a fait le tour de l'ensemble des services en leur demandant: Comment pouvez-vous contribuer aux rationalisations? chacun des cadres a discuté avec son personnel de la possibilité d'agir, de redistribuer les tâches différemment. Donc, l'association, elle était de ce type-là.

Dans la gestion de notre offre de cours, il est clair que les départements sont porteurs de l'offre de cours, suggèrent à l'Université un certain nombre d'activités d'enseignement pour couvrir les programmes. Lorsqu'on écrivait qu'on va diminuer de 30 ou de 40 activités d'enseignement, il est clair qu'il a fallu... la cible n'était pas, comme ça, lancée à tout hasard, elle a été discutée suite à des échanges...

Mme Marois: Et ça amenait les gens eux-mêmes à devoir remettre en question leur propre enseignement finalement, ou leurs propres programmes.

M. Ringuet (Michel): Les programmes, oui, c'est ça. C'est au niveau de la programmation où on a dû ouvrir, peut-être aller de façon un peu moins spécialisée, partager plus de cours entre un certain nombre de programmes. On l'a dit, on a placé des cours d'enrichissement dans... On a diminué le niveau de spécialisation, on s'est en allé vers des programmes majeure-mineure,

et tout ça avec un objectif, oui, de former le meilleur étudiant possible, de lui ouvrir toutes les portes à la professionnalisation, mais avec un objectif avoué d'efficacité en gestion, donc de façon à diminuer les coûts. Mais ça s'est fait de façon très ouverte. Les gens, généralement, au moins les directeurs de département... est-ce que ça descendait jusque dans la base? Les assemblées départementales, il y a un certain niveau qu'on contrôle moins... mais la discussion était ouverte.

Le partenariat avec les chargés de cours. Vous savez, les compressions budgétaires ont amené l'UQAR, en 2001-2002, à voir 55 % de ses activités d'enseignement assurées par des chargés de cours. C'est énorme. C'est énorme, mais ça fait en sorte qu'il y a là un potentiel de connaissances et d'expertises à utiliser. Il y a un certain nombre de ces chargés de cours là qui sont des chargés de cours classiques, qu'on va chercher, bon, pour enseigner une discipline donnée parce qu'on n'a pas le corps professoral et que la discipline est très pointue. En transport maritime, par exemple, il y a des chargés de cours qui nous viennent de l'Institut maritime du Québec qui est tout près et qui... Bon, on n'a pas l'expertise, mais, on le sait, il y a un certain nombre de chargés de cours qui sont des chargés de cours professionnels, c'est-à-dire qui sont en... c'est leur emploi unique, et ceux-là, il faut leur donner la possibilité de faire autre chose à l'Université, de participer plus intimement à l'encadrement des étudiants.

Le Centre d'aide à la réussite, ce sont des activités de mise au niveau en français, en mathématiques, et les chargés de cours sont beaucoup dans la conception de ces activités-là. On a mis aussi... L'aspect diagnostic de la difficulté de l'étudiant, difficulté particulière, le plus souvent va être fait par une équipe de chargés de cours qui reçoit l'étudiant, qui examine ses résultats aux premiers examens, qui le fait parler un peu pour vraiment diagnostiquer la lacune la plus importante qu'il faut régler.

Mme Marois: Est-ce que c'est systématique, ce diagnostic que vous posez, aussitôt que vous constatez qu'un étudiant a un peu de difficultés ou...

M. Ringuet (Michel): Oui. On le veut le plus systématique possible. Maintenant, le Centre d'aide à la réussite, il a deux ans de... Peut-être le vice-recteur...

Mme Marois: D'expérience.

M. Ringuet (Michel): Oui, deux ans.

M. Ferron (Jean): On a un mécanisme aussi qui fait que, si un étudiant n'a pas atteint une certaine moyenne, là...

Le Président (M. Kelley): Je m'excuse de vous interrompre, vous identifiez pour les fins de l'enregistrement.

Mme Marois: Oui.

M. Ferron (Jean): Oui, d'accord, oui, excusez-moi. Jean Ferron, donc nouveau vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Donc, comme je viens aussi du milieu universitaire, ça fait 29 ans, là, que je travaille à l'Université, donc je connais quand même certains mécanismes. Juste pour vous mentionner donc que les étudiants qui sont en difficulté, automatiquement, quand ils arrivent en dessous d'une moyenne de deux, ils sont automatiquement... il y a un mécanisme qui fait qu'on les accompagne.

Et peut-être pour vous donner un exemple concret, il y a des étudiants par exemple de deuxième cycle de maîtrise qui accompagnent les étudiants de premier cycle dans leur cheminement, ça fait que ça a eu un double effet. On a remarqué, on a fait des statistiques sur cette expérience-pilote-là, que les étudiants de baccalauréat qui étaient accompagnés par les étudiants de maîtrise, un plus grand nombre d'entre eux revenaient au-dessus de la moyenne, donc ils restaient à l'université au lieu de la quitter. Et, en même temps, ça permettait aussi, avec un petit pécule, de financer des étudiants de deuxième cycle qui, eux, raccourcissaient leur période dévolue à leur maîtrise. Donc, on a fait d'une pierre deux coups avec ça.

Mme Marois: C'est ça. Ils sont allés chercher un petit peu d'argent, ça leur a permis de ne pas aller travailler à l'extérieur...

M. Ferron (Jean): À l'extérieur, exactement.

Mme Marois: ...nécessairement et de finir... C'est très intéressant.

M. Ferron (Jean): Puis on a mis sur pied aussi à l'Université, pour les étudiants handicapés, un service, donc les handicapés auditifs, visuels, etc., et, ça aussi, ça a aidé certains étudiants qui avaient des difficultés, par exemple de dyslexie ou des choses comme ça, d'être mieux accompagnés.

Mme Marois: Est-ce que ça vous a amené une clientèle spécialement de ce côté-là plus qu'ailleurs à cause de ce que vous offrez comme services?

M. Ferron (Jean): C'est tout récent, ça. Donc, probablement que ça aura un effet.

Mme Marois: O.K. Donc, vous ne pouvez pas le mesurer encore.

M. Ferron (Jean): Oui, effectivement.

M. Ringuet (Michel): On ouvre là une belle piste. Vous savez, l'UQAR est une université très humaniste, humaine.

Mme Marois: Oui, bien, ça se sent, et je vous le disais quand je vous ai dit tout à l'heure en faisant ma remarque sur la philosophie, ça se sent dans votre présentation, votre document.

M. Ringuet (Michel): Oui, et ça se vit, ça se vit. Et, entre autres, cette ouverture à permettre l'accessibilité aux études aux étudiants présentant un handicap, elle est très présente. Nous avons, aux

services aux étudiants, une employée qui présente elle-même un handicap et dont c'est la fonction de nous trouver des moyens, d'aller chercher des fonds pour permettre cette... Entre autres, on a ouvert... on vient d'ouvrir à la bibliothèque un laboratoire qui permet aux étudiants qui ont une déficience visuelle d'avoir accès à Internet, avec une imprimante braille, bon...

Mme Marois: Ah! oui, oui. C'est ça.

M. Ringuet (Michel): ...et c'est le seul instrument de ce type-là qui existe dans l'Est du Québec, il est à l'Université, et l'objectif... Il est ouvert à la société en général, mais il vise surtout de permettre une accessibilité à ces étudiants.

Pour revenir sur les chargés de cours, un autre volet d'intégration importante aussi, c'est de permettre à nos chargés de cours de participer au renouvellement des programmes. Entre autres, vous savez que le ministère de l'Éducation nous a demandé de réviser complètement, au cours des dernières années, nos programmes de préscolaire, primaire, de secondaire et adaptation scolaire.

Mme Marois: Oui, dans la foulée de la réforme.

M. Ringuet (Michel): Dans tous les cas, la révision de ces programmes-là n'a pas été l'apanage des professeurs seuls, mais on a associé des chargés de C'est ça, ça a été une très belle opération de cours à la reconception des programmes en question. dynamisation des deux corps d'enseignants et d'un rapprochement.

Mme Marois: Et j'imagine que ces chargés de cours devaient venir du monde de l'enseignement...

M. Ringuet (Michel): Tout à fait, oui, c'est ça.

Mme Marois: ...essentiellement, finalement. Alors, c'est d'autant plus intéressant parce que ça apportait une expérience concrète de terrain. Très intéressant. Ça va pour l'instant. Je vais revenir plus tard.

Le Président (M. Kelley): Mme la députée de Maskinongé.

Mme Gaudet: Bonjour et bienvenue à vous, M. le recteur, ainsi qu'à votre équipe. Ça nous fait plaisir de vous accueillir à cette commission de l'éducation. On sent, dans votre exposé, que vous êtes presque continuellement en situation de précarité au niveau de l'équilibre budgétaire. Je vous félicite pour la réingénierie que vous avez faite, disons, dans l'ensemble de l'Université, hein, à tous les niveaux, tant au niveau de l'enseignement, au niveau de l'administration. Je pense que vous avez fait un travail extraordinaire.

Je me posais la question concernant les créneaux d'excellence. Est-ce qu'il n'y aurait pas une piste de solution à ce niveau-là qui ferait en sorte que les créneaux d'excellence pourraient être réservés pour certaines universités en région? Vous excellez déjà au niveau de l'Institut des sciences de la mer, on parle de l'éolienne, et j'aimerais vous entendre à ce sujet-là. Et

j'aimerais aussi que vous nous donniez votre opinion concernant l'exclusivité des créneaux pour les universités en région.

● (10 h 20) ●

M. Ringuet (Michel): Vous ouvrez une belle piste. Bon. Mais, au-delà des créneaux d'excellence qui sont nécessaires, on en convient, on a aussi une mission d'accessibilité. Alors, on ne peut pas faire que de l'océanographie, ou du développement régional, ou de l'éolien. Si je prends la piste de l'éolienne, le génie à l'UQAR est tout récent, a sept ou huit ans. Ça fait sept ou huit ans qu'on offre un génie. C'est un génie très polyvalent. On parle d'accessibilité. Un génie qui s'appelait «unifié» antérieurement, qui s'appelle... qui a évolué. Mais l'objectif est de former un ingénieur qui sera capable d'être le seul ingénieur dans une petite et moyenne entreprise, donc un ingénieur à tout faire. Et nos entreprises en région ont besoin de ce type d'ingénieur. Donc, je ne pourrais pas dire demain matin: Je forme principalement du génie éolien.

Alors, il y a la disparité entre la nécessité de tenir des baccalauréats assez généraux et le fait que nos professeurs, en recherche, doivent se voir reconnaître des créneaux d'excellence. Sur huit professeurs en génie, nous en avons quatre qui forment une équipe en énergie éolienne, et c'est la plus grosse concentration d'ingénieurs orientée vers l'énergie éolienne. Le choix est très pertinent avec, bon, l'appel d'offres d'Hydro-Québec qui a choisi la Gaspésie comme étant le lieu d'implantation et du développement de l'éolien. Alors, nos professeurs sont en partenariat, quoique ce n'est pas facile. Les professeurs, on en a besoin pour donner des cours à Rimouski, donc je ne peux pas les mettre à la disposition des Gaspésiens. Alors, il y a eu un peu de discussion avec nos concitoyens gaspésiens là-dessus. Je pense qu'on va trouver des pistes de solution.

Les créneaux d'excellence réservés, c'est-à-dire que nous croyons quand même être en mesure de démontrer la qualité de nos interventions et de se voir reconnaître un certain leadership sans nécessairement qu'on nous le garantisse par une loi d'exclusivité. Je pense que ce ne serait pas la... personnellement, et là on n'en a pas discuté beaucoup, mais ce n'est pas la voie à suivre que de dire: Bon, pour faire de l'océanographie maintenant, vous devez exclusivement aller à Rimouski. Il y a ici, à l'Université Laval, un groupe de recherche qui collabore très bien avec nous. Notre leadership en océanographie, on l'a développé par nos propres moyens, et maintenant, la plus grande concentration de chercheurs universitaires en océanographie est à Rimouski. Et on l'a fait en partenariat. Les partenariats sont nécessaires aussi. Mais l'important, c'est que les gens ne dénigrent pas ce qui se fait en région, qu'on réalise que la recherche universitaire peut se faire, se fait déjà en région et qu'elle doit couvrir certains créneaux. Notre Centre de recherche en développement territorial, il a été arraché de chaude lutte en associant tous nos partenaires régionaux, et la décision, ça a été: Est-ce qu'on inclut aussi l'INRS-Culture et Société, donc des gens de Montréal? On a dit: Non, essayons de défendre notre leadership avec nos propres moyens, et on l'a réussi.

Le nouvel aspect qui a été développé dans les fonds de recherche québécois où, en plus de la qualité

des scientifiques qui, elle, doit être là... il y a l'aspect stratégique pour le Québec. Comme élément d'appréciation d'une demande et d'un investissement, c'est intéressant, ça. Je pense que ça a joué dans l'octroi de notre Centre de recherche en développement territorial.

Ceci dit, il y a une exclusivité dans l'autre sens: il n'y a aucune faculté de médecine en région, il n'y a pas de faculté de droit en région, il n'y a pas d'architecture non plus. Donc, il y a une exclusivité urbaine. Et, a contrario, si on disait que, naturellement, il devait y avoir au moins un préjugé favorable à ce que les investissements sur la recherche sur l'aluminium se fassent à Chicoutimi puis que ceux sur la recherche en pâtes et papiers se fassent à Trois-Rivières, puis... qu'il y ait un préjugé favorable à ça, il est clair que nous serions fortement en faveur. Mais une exclusivité pure et simple, moi, je pense que ce ne serait pas profitable à long terme, parce qu'on a besoin des partenariats aussi. Ce ne serait pas bon pour le Québec que tous les gens qui touchent l'océanographie soient à Rimouski. Il faut que les autres universités s'en préoccupent aussi mais acceptent notre leadership. Peut-être Jean...

M. Ferron (Jean): Juste, là-dessus, pour vous montrer...

Le Président (M. Kelley): M. Ferron.

M. Ferron (Jean): ...pour vous donner un exemple. En océanographie, l'Université Laval s'occupe plus de l'Arctique alors que le milieu côtier et estuarien, c'est plus Rimouski, donc il y a une complémentarité à ce moment-là entre les deux institutions qui se crée, et c'est profitable, ça crée une synergie entre les deux.

Mme Gaudet: Très bien. Sarah.

Le Président (M. Kelley): Mme la députée de Chauveau, un complément de question?

Mme Perreault: Non, c'est parce qu'on a entendu le recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue... Je vous souhaite la bienvenue, excusez-moi. Alors, c'est ça, lui, il semblait dire que... je ne le sais pas, peut-être que je me trompe, mais lui semblait dire qu'on devrait peut-être plus donner des spécificités aux régions qui permettraient de développer les universités. Vous semblez dire, vous, que...

M. Ringuet (Michel): Les spécificités, oui, c'est-à-dire... les créneaux, oui; sciences de la mer à Rimouski, sans aucun doute; et qu'il y ait des incitatifs. Bon, par exemple, reprenons l'éolien. Moi, j'aimerais qu'on décrète que Rimouski est... le génie éolien se fait à Rimouski en recherche. Ce serait naturel, on vient de décréter que c'est la Gaspésie qui doit soutenir le développement industriel. Mais il y a des façons de le faire sans... parce que l'ETS a une chaire de recherche en énergie éolienne. On n'abolit pas cette chaire-là. Mais est-ce que les fonds de recherche, est-ce que les crédits de recherche industrielle ne pourraient pas être orientés de façon à ce que le partenariat se fasse préférentiellement avec l'UQAR? Jules Arsenault a dû vous parler du minier, bien sûr.

Mme Perreault: Oui.

M. Ringuet (Michel): Donc, est-ce qu'on ne pourrait pas faire en sorte que la recherche environnant le génie minier... lorsque le Québec a des leviers, que ces leviers-là soient d'abord, incitent d'abord les gens à avoir une assise dans l'université régionale avant d'ouvrir un peu partout, sans faire une exclusivité. C'est un peu ce que je voulais dire. Spécificités, oui, mais exclusivité, ça me paraît très gros.

Mme Gaudet: En complément, peut-être une petite précision concernant les subventions de recherche qui sont allouées pour... bon, parlons de l'éolienne. Est-ce que vous avez des subventions de recherche autres que celles traditionnelles qu'on connaît, là, qui pourraient venir, par exemple, d'Hydro-Québec ou de partenaires de l'entreprise privée?

M. Ringuet (Michel): Nous sommes en discussion actuellement pour établir une chaire de recherche en énergie éolienne avec le privé. On doit par ailleurs avouer bien humblement qu'on est très démunis dans ces bureaux de relations avec... partenariats université-industrie qui visent, entre autres, le soutien à travers les chaires. Les compressions budgétaires, nous les avons faites dans ces fonctions moins essentielles. Vraiment, on a décidé de conserver tout notre financement au service de l'étudiant, alors que certains de nos partenaires universitaires ont des immenses bureaux de lobby auprès de toutes les entreprises et sont outillés pour les... ils ont des projets types de chaires. Nous, nous manquons d'expertise, mais ça se fera.

On avait, je pense qu'on a toujours sur la table à dessin un projet de chaire de recherche où on devra toucher d'autres acteurs que ceux qui étaient prévus au départ. On en a une aussi dans le domaine du transport maritime. Donc, il y a un certain nombre de chaires entrevues qui vont amener des investissements privés chez nous. Mais ça prend un peu plus de temps chez nous que dans d'autres boîtes qui sont capables de produire des documents comme ça du jour au lendemain.

Mme Gaudet: Merci.

Le Président (M. Kelley): Sur le même sujet, M. le député de Charlesbourg.

● (10 h 30) ●

M. Mercier: Merci, M. le Président. Bienvenue dans la capitale, M. le recteur, et vos collègues également. Et, pour être conséquent dans le type de questions que nous avons posées à d'autres universités, comme le mentionnait la députée de Taillon, permettez-moi de toucher un volet peut-être plus international.

Mais en ce qui concerne l'éolien, bon, vous mentionnez que vous aviez des partenariats avec l'entreprise, divers partenariats avec l'entreprise ou d'autres universités ici, au Québec, mais à l'étranger, on sait que le Danemark est un leader en éolien. Et je faisais partie d'une délégation justement, il y a une semaine, où les Danois sont venus ici et nous présentaient évidemment leur savoir dans l'énergie éolienne. Alors, je me demandais si vous aviez, vous, certaines ententes avec divers pays, pas nécessairement le Danemark, mais peut-être

d'autres pays scandinaves, là, qui sont très avancés à ce niveau.

M. Ringuet (Michel): Nous avons un partenariat... là, les partenariats peuvent prendre plusieurs types.

M. Mercier: Recherche, peu importe.

M. Ringuet (Michel): Et je vous dirais que les gens qui ont un leadership — vous avez raison d'identifier les Danois, les Pays-Bas, l'Allemagne — ces gens-là n'ont pas tendance à partager facilement leur...

Le Président (M. Kelley): Leur savoir.

M. Ringuet (Michel): ...leur avance... leur savoir, leur avance. Et, de toute façon, beaucoup de leur savoir est du savoir privé. Ce qu'on constate, c'est que c'est vraiment des entreprises privées qui détiennent les brevets, etc. General Electric, aux États-Unis, aussi en a un certain nombre. Mais une éolienne — et je ne suis vraiment pas compétent, là, mais on me décrit ça comme relativement simple — c'est une hélice d'avion, une tour puis une génératrice. Donc, la recherche en éolienne vise des parties de l'instrument et...

Mme Marois: ...climatiques.

Une voix: Climatiques, oui, oui, oui.

M. Ringuet (Michel): ...et nous, nous travaillons... notre équipe travaille sur un de ces éléments-là, le contrôleur. Et, compte tenu de ce que nous sommes aussi, on travaille beaucoup sur la petite éolienne, l'éolienne privée à toutes fins pratiques. Nous en avons installé une chez un horticulteur à Rimouski, on est en discussion avec les Îles-de-la-Madeleine pour en installer chez l'entreprise de congélation des produits marins bien sûr.

Et, au niveau des partenariats internationaux, nous, ce que nous aimerions soutenir plutôt, c'est ce créneau de petites éoliennes. Et là les gens les plus facilement intéressés par ce créneau-là, éventuellement, pourraient être les gens des pays en voie de développement. Donc, nous avons eu une mission au Sénégal, cet été, et il risque fort de se développer un partenariat UQAR-Sénégal pour le développement d'un parc d'éoliens inventé par nos chercheurs.

Il est clair que, si... On verra vers où va l'appel d'offres, il est pensable que l'appel d'offres d'Hydro-Québec nous amène vers le choix d'un ou de deux turbiniers, là. Il n'y aura pas beaucoup plus de turbiniers que deux parce que 1 000 MW, ce n'est pas beaucoup à l'échelle internationale, et un turbinier ne viendra pas s'installer ici pour moins de 500 MW. Et on travaille beaucoup avec le technocentre éolien de Gaspé pour s'assurer, lorsqu'il y a le choix du turbinier en question, s'il y a des développements, des adaptations des instruments pour notre climat, vous avez raison, que ça se fasse chez nous.

L'éolien, c'est l'aspect technique, mais c'est aussi l'aspect environnement et l'aspect social. On a, en biologie, un ornithologue qui a travaillé beaucoup au

Danemark sur les aspects environnementaux de l'éolien, entre autres associés, parce que c'est souvent sur un bord de mer, l'éolien, et donc les premiers oiseaux qui risquent d'être dérangés par ces immenses machines, ce sont les canards, les oies, et tout. Il y a eu des études faites par un de nos professeurs là-dessus, il était associé. Alors, on déborde du technique. Et elles se poursuivent d'ailleurs, ces études.

M. Mercier: Et ça se poursuit.

M. Ringuet (Michel): Oui, avec le Danemark.

M. Mercier: Avec le Danemark, ah bon.

M. Ringuet (Michel): Oui, sur cet aspect-là, mais ce n'est pas l'éolien même, là, ce sont les aspects environnementaux de l'éolien.

M. Mercier: Les impacts.

M. Ringuet (Michel): Les Danois qui ont fait des parcs «offshore» parce qu'il manque de terrain, donc ils ont des parcs dans l'eau. Alors, c'est... Mais on est très présents, oui. Et notre équipe, de toute façon, d'ingénieurs, les quatre ingénieurs vont souvent... c'est des gens qui voyagent beaucoup. Ils vont souvent en Europe pour aller chercher l'expertise. Est-ce que ça se fait à l'intérieur de protocoles formels? Plus ou moins, mais c'est des gens qui sont en interaction très étroite avec ce qui se fait un peu partout.

M. Mercier: Merci.

Le Président (M. Kelley): Au moins, l'éolien au Sénégal, le grand froid sera moins un enjeu, si j'ai bien compris.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Ringuet (Michel): Ça surchauffe là-bas.

Le Président (M. Kelley): Avez-vous... Juste une.

Mme Gaudet: Toujours au niveau des programmes, j'aimerais vous entendre sur deux programmes qui n'ont pas vu le jour, là. Alors, votre programme de Bac en anglais langue seconde et le laboratoire de la ruralité. Alors, si vous voulez bien nous expliquer peut-être le contenu de ces différents programmes, particulièrement le laboratoire de la ruralité, et le pourquoi peut-être du report de l'implantation de ces programmes. Merci.

Le Président (M. Kelley): M. le recteur.

M. Ringuet (Michel): Oui, merci. Le Bac en enseignement des langues secondes, la raison est relativement simple, c'est... À la lecture, il serait très difficile d'accueillir un nombre suffisant d'étudiants dans ce baccalauréat-là. Il faut connaître la région. Si on fait exception de quelques sections de la Gaspésie, où il y a un nombre d'anglophones intéressant, sinon la région est ultrafrancophone d'un bout à l'autre. Et, pour

qu'un étudiant entre dans le Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde, il faut qu'il ait un minimum de compétences en anglais avant d'entrer. Et il y a très, très peu d'étudiants du Bas-du-Fleuve, de la Gaspésie qui possèdent cette compétence langagière là. Donc, c'est très malheureux, parce que le besoin est criant dans les écoles du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie, on a besoin de professeurs d'anglais, mais on est devant une situation où il faudrait pratiquement choisir les étudiants un an avant et leur faire une année d'immersion complète avant de les intégrer dans notre Bac d'enseignement. C'est des choses qu'on pourrait faire un jour, mais là il faudrait avoir, je pense, des enveloppes particulières pour y arriver.

Le laboratoire sur la ruralité, je ne pourrais pas vous en dire beaucoup. Bon, est-ce mon arrivée récente comme recteur? Je sais que ça a été, bon, un des objets de discussion autour de la Chaire de recherche en développement rural. Pourquoi ça n'a pas abouti? Vraiment, je m'avancerais que de donner les raisons spécifiques. Il y a par ailleurs... Ce même regroupement là tient à chaque année les activités de l'université rurale dont vous avez peut-être entendu parler où, à tous les ans ou à tous les deux ans, on tient, dans une région spécifique, un grand rassemblement de tout le monde qui s'intéresse au rural. On l'a tenu à Baie-Comeau, on l'a tenu à Trois-Pistoles, on le tient... et c'est l'équipe où vous étiez...

Mme Gaudet: ...de cette année.

M. Ringuet (Michel): Cette année, bon. Alors, l'équipe du professeur Jean est en appui très, très étroit à ce mouvement-là, qui est un beau mouvement aussi. Et le laboratoire, vous m'excuserez, je pourrai trouver l'information et vous la transmettre.

Mme Gaudet: Bien, c'est que, comme vous l'avez dit, on a l'université de la ruralité, et on souhaite valoriser, là, l'attrait des régions pour la population pour que nos jeunes familles s'y établissent, y demeurent. Alors, c'était dans cet esprit-là que... En tout cas, je trouvais qu'il y avait là aussi une piste au niveau de la recherche pour faire en sorte que nos régions se développent encore davantage avec votre support.

Concernant l'anglais, peut-être que le fait que nos jeunes apprendront l'anglais dès la première année au niveau primaire, qu'il y aura une augmentation du temps d'enseignement en anglais au niveau primaire, peut-être que, dans les régions comme la Gaspésie et le Bas-du-Fleuve, comme vous l'avez dit, vos jeunes étudiants auront peut-être une formation supplémentaire et développeront peut-être le goût aussi pour l'enseignement de cette deuxième langue parce que, comme vous l'avez signalé, il y a effectivement une grande demande au niveau des professeurs d'anglais langue seconde.

● (10 h 40) ●

M. Ringuet (Michel): Pour les étudiants qui sont déjà à l'Université, on a placé, dans l'environnement des crédits d'enrichissement, des cours d'anglais, donc, parce qu'on s'apercevait aussi que... Écoutez, on forme des ingénieurs chez nous qui ne possèdent à peu près pas d'anglais, ce n'est pas leur rendre service, hein, que de leur offrir un diplôme dans ces conditions. Alors, maintenant, on a développé une marge de manoeuvre à

l'intérieur de chacun des programmes pour faire en sorte que les étudiants qui le choisissent puissent aller acquérir certaines compétences en anglais. Mais là, ce dont on parle, vous avez raison, c'est l'apprentissage de l'anglais avant l'université.

M. Ferron (Jean): Et je vous dirais là-dessus...

Le Président (M. Kelley): M. Ferron.

M. Ferron (Jean): Oui. Je vous dirais là-dessus que, du côté des commissions scolaires, il y a eu un effort vraiment louable. Même déjà au primaire, il y a des classes d'anglais enrichi en région parce qu'on sait qu'il y a une lacune, là. Puis il y a plusieurs de nos étudiants, avec la proximité du Nouveau-Brunswick, qui vont suivre des formations à l'Université du Nouveau-Brunswick, des adolescents de niveau secondaire qui vont suivre des formations de ce côté-là. Donc, il y a quand même une amélioration, je vous dirais. On devrait éventuellement voir les résultats de ça dans quelques années à l'Université. Donc, il y a un changement de mentalité qui s'installe, mais c'est surtout dans la région de Rimouski. En Gaspésie, je n'ai pas l'impression qu'on est rendu aussi loin, là, du moins du côté francophone, dans l'apprentissage de l'anglais.

Le Président (M. Kelley): Mme la députée de Taillon.

Mme Marois: Oui, merci, M. le Président. Je voudrais revenir ou continuer du côté de la recherche. Jusqu'à maintenant, est-ce que vous pouvez nous dire si vous avez eu accès à toutes les ressources auxquelles vous souhaitiez avoir accès pour soutenir la recherche ou soutenir des projets de recherche ou soutenir des chaires à l'Université du Québec à Rimouski? Bon, que ce soit par l'intermédiaire de nos fonds de support et d'aide à la recherche ou par l'intermédiaire, par exemple, de la Fondation canadienne de l'innovation, pour laquelle nous paierons les sommes — je pense qu'on le sait bien — on a établi une stratégie à cet égard-là de telle sorte que le Québec aille chercher sa part et même plus, ce que l'on peut constater maintenant.

Alors... Mais, pour vous spécifiquement, à l'heure actuelle et jusqu'à maintenant, et en particulier dans les dernières années, avez-vous été capables d'obtenir toutes les ressources dans ce champ d'expertise en ce qui concerne la recherche?

M. Ringuet (Michel): Certainement pas toutes les ressources, mais on en rêve.

Le Président (M. Kelley): Cinq sur cinq. Tous les recteurs à date sont du même avis sur cette question.

M. Ringuet (Michel): Ah, oui. Puis vous me placez une plateforme pour vous parler de la FCI, pour vous raconter ce qu'est l'UQAR. Si on se rappelle la FCI, lors du lancement de la FCI, on avait dit: On va réserver des petites enveloppes pour les petites universités moins performantes, et ces enveloppes-là vous sont garanties. Pour nous, ça représentait 1 million et demi; donc, on avait 1 million et demi garanti. Et on

offrait aux petites universités la possibilité de remettre en ballottage leur enveloppe, donc refuser cette enveloppe pour aller jouer sur la grande patinoire. Nous avons choisi d'aller sur la grande patinoire et nous avons obtenu sur cette patinoire-là le navire océanographique Coriolis, en partenariat. Donc, plutôt que d'avoir 1 million et demi, on a eu 10 millions. Je me souviens que le recteur de l'époque — moi, j'étais vice-recteur en formation et recherche — quand on avait commencé à discuter de cette opportunité, trouvait le défi...

Mme Marois: Gros.

M. Ringuet (Michel): ...assez gros, bon, compte tenu qu'on venait de créer l'Institut des sciences de la mer, donc notre réputation était encore à faire. Alors, le risque a porté fruit, et c'est intéressant.

Là où c'est plus difficile, la FCI ou les autres fonds, c'est au niveau de l'infrastructure en sciences humaines et sociales. Bon, on a une chaire de recherche senior en développement rural, on en aura une autre bientôt en développement, toujours dans le grand ensemble du développement régional, on vient d'obtenir le Centre de recherche en développement territorial, et je ne vous ferais pas visiter les bureaux de ces gens-là parce qu'on n'a pas les moyens de les installer adéquatement. Il n'y a pas de subventions d'infrastructures reliées aux sciences humaines et sociales, et ce n'est pas nous, avec notre enveloppe de frais indirects de recherche, qui avons les moyens d'installer adéquatement ces gens-là. Alors, c'est évident que tous les fonds devront réexaminer ces façons de soutenir la recherche humaine et sociale. Valorisation-Recherche Québec — mettons-le dans le même bain — n'a presque pas investi en sciences humaines et sociales, la presque totalité est allée en sciences médicales et en sciences naturelles et en génie.

C'est évident que les besoins sont plus importants en sciences naturelles et en génie, on a besoin d'immenses équipements. Mais, lorsqu'on arrive avec une demande d'un petit ordinateur pour traiter des données pour quelqu'un en sciences sociales, c'est vu comme un équipement qui devrait déjà être fourni par l'université autrement. Donc, vous voyez la...

Mme Marois: En fait, il y a deux poids, deux mesures, dans un sens, hein...

M. Ringuet (Michel): Les instruments étant...

Mme Marois: ...parce qu'on prend pour acquis qu'il n'y a pas d'infrastructures à...

M. Ringuet (Michel): Pas besoin d'infrastructures.

Mme Marois: C'est ça.

M. Ringuet (Michel): Alors qu'il y en a besoin, nous avons besoin de les installer correctement, de permettre au professeur de travailler avec son équipe d'étudiants au doctorat et d'avoir certains accès à des bases de données, etc. Alors là, s'il y avait une lacune à identifier, je pense que ce serait en termes

d'infrastructures reliées aux sciences humaines et sociales.

Par ailleurs, on est satisfaits d'un certain nombre de programmes des fonds québécois, entre autres le programme de nouveaux chercheurs qui nous a permis d'accueillir deux nouveaux professeurs de...

Mme Marois: Ça, c'est l'ancien FCAR, hein? C'est ça.

M. Ringuet (Michel): L'ancien FCAR, oui.

Mme Marois: J'oublie toujours les noms parce qu'ils ont tous changé. C'est moi qui en étais responsable, mais j'ai oublié encore les noms.

M. Ringuet (Michel): C'est ça, c'est maintenant le FQRNT...

Mme Marois: FQRNT. Voilà!

M. Ringuet (Michel): ... — c'est ça — qui nous a permis d'accueillir France Dufresne, une biochimiste...

Une voix: Génétique de population.

M. Ringuet (Michel): ...génétique de population, et maintenant un géographe. Cette année, on accueille un géographe physique. On parlait de créneaux tout à l'heure. La plus belle équipe en géographie physique maintenant au Québec, elle est à l'UQAR. On a trois jeunes professeurs extrêmement dynamiques, là, à qui il va falloir fournir un peu de vent pour qu'ils puissent se développer. Mais, donc, c'est un choix de créneau qui n'est pas dans notre liste, mais la géographie physique, quand on est déjà dans la mer, là, être aussi sur la terre, puis le laboratoire qu'on a chez nous, avec les montagnes, c'est extrêmement bien... c'est propice à notre développement.

Alors, ce fonds particulier là, de nouveaux professeurs, si on avait à développer des spécificités... N'allons pas vers l'exclusivité, mais disons: Est-ce qu'on peut trouver des moyens de faire en sorte que les universités régionales, dans leurs spécificités, peuvent avoir un accès privilégié particulier à des enveloppes comme celle-là?

Mme Marois: Et, actuellement, est-ce que vous sentez que c'est le cas, ou il y aurait un effort supplémentaire à faire? Puis c'est sûr qu'il y a eu une réduction, en plus, là, des sommes dans les fonds, malheureusement.

M. Ringuet (Michel): Oui. Ça, c'est... Voilà! Mais, bon, si on prend ce programme-là du FQRNT, il y avait un quota par université. Nous, on avait droit à trois candidatures.

Mme Marois: Vous êtes allés les...

M. Ringuet (Michel): On en a réussi deux sur trois. Ce n'est pas si mal. Mais, à côté de ça, les grandes universités en avaient combien? 30, 50 candidatures? Donc, il est clair... puis j'en discutais avec Mme Dandurand...

Mme Marois: Oui, c'est ça, qui est la responsable, oui.

M. Ringuet (Michel): ...qui est directrice en sciences humaines et sociales, qui, elle, serait prête à ce qu'on puisse discuter de volets particuliers pour les universités en région, parce qu'elle réalise bien que, dans certains secteurs qu'on veut couvrir, on n'est pas capables dès le départ d'avoir une masse critique de chercheurs. On l'a en sciences de la mer. En développement régional, on a maintenant peut-être une dizaine de professeurs chercheurs qui s'intéressent à la problématique, on peut commencer à parler d'une masse critique. Mais, par exemple, nos trois géographes, là, ce n'est pas une masse critique. Alors, est-ce qu'on pourrait avoir des programmes particuliers pour développer la recherche de noyaux, de petits noyaux qui sont en train de se construire? Ce serait extrêmement intéressant.

Mme Marois: Oui, c'est ça. En fait, c'est le Fonds québécois de recherche sur la nature et la technologie, le FQRNT.

M. Ringuet (Michel): C'est ça, oui.

Mme Marois: Non, vous avez raison, il y a une opportunité assez extraordinaire qui pourrait s'offrir aux universités en région de petite taille, entre autres, si elles pouvaient compter sur des masses critiques suffisamment intéressantes pour développer.

● (10 h 50) ●

Je veux revenir sur la question des frais indirects de recherche. Je pense que ça fait l'unanimité, là. Je ne veux pas qu'on en parle trop longtemps, parce que tous vos collègues en ont parlé, mais j'imagine que vous êtes confrontés à ce même dilemme. Mais, autant du côté, aussi, des sciences pures que du côté des sciences humaines, c'est pire, si j'ai compris, là, parce qu'on ne tient même pas compte du fait qu'il y a des infrastructures nécessaires du côté des sciences sociales, entre autres, là, alors que, dans le cas des sciences physiques, c'est sûr que c'est ça qu'on subventionne, de toute façon. Alors... Donc, du côté des frais indirects de recherche, vous avez ces mêmes difficultés qu'ont vos collègues dans les autres universités.

M. Ringuet (Michel): Oui, c'est très clair. Il y a deux niveaux de difficulté, à ce qu'on a dû vous raconter, c'est que... Et il y a, la semaine prochaine, une rencontre avec le ministère sur le rapport du comité sur les frais indirects.

Donc, c'est important, les frais indirects de recherche. Il y a... Et une des difficultés, entre autres, que nous vivons beaucoup, c'est que nous avons, bon, les enveloppes des organismes accrédités pour lesquelles soit le fédéral ou le Québec défraie une partie, nous avons les entreprises, chez qui on peut aller chercher une certaine contribution, et les plus difficiles, puis ça a dû vous être déjà dit, ce sont les ministères.

Or, nous oeuvrons beaucoup avec les ministères, avec le MAPAQ, avec... On a des collaborations extrêmement intéressantes, mais ces ministères-là n'acceptent pas de payer des frais indirects de recherche, parce que... Bon, le discours est toujours que... Vous êtes

rémunérés par un autre ministère pour effectuer la recherche. Pourquoi, moi aussi, je paierais? Donc...

Mais, c'est clair que, si on arrivait à aller chercher 40 % de frais indirects sur tous les contrats et commandites, et sur toutes les subventions, on parlerait d'un tout autre monde de développement de la recherche. Et je parle de 40 %, je ne parle pas de 65 %, comme on l'évalue, là, dans...

Mme Marois: Oui, qui est ce qu'on a établi, là, oui, c'est ça. Bon, c'est intéressant. Mais ça rejoint ce qu'ont dit, aussi, vos collègues. Bon.

Sur la question de la recherche et du travail qui se fait au niveau du développement régional: Est-ce qu'un des sujets de préoccupation de recherche concerne, entre autres, la démographie — et, évidemment, ce que l'on constate malheureusement, là, sur le territoire québécois, une diminution, dans certains cas, des populations des régions éloignées ou ressources, là, peu importe le nom qu'on leur donne — et aussi — parce qu'on en a discuté avec d'autres de vos collègues — aussi sur l'occupation du territoire et les stratégies qui devraient être retenues par un État comme le Québec pour s'assurer qu'on endigue la diminution des populations et qu'on aille vers une meilleure occupation du territoire?

M. Ringuet (Michel): Moi, je dirais que c'est le principal objet...

Mme Marois: L'essentiel de...

M. Ringuet (Michel): C'est le principal objet des recherches, l'idée étant de penser à certaines innovations sociales qui font en sorte que les gens s'approprient le territoire et trouvent les moyens de se concerter pour développer des créneaux, et tout. Vous savez, l'intérêt des chercheurs de l'UQAR pour le développement régional, territorial, ça a commencé à l'époque du BAEQ.

Mme Marois: Oui, du Bureau d'aménagement de l'est du Québec.

M. Ringuet (Michel): Oui, avec les fermetures de villages, et tout. Donc, c'est clair...

Mme Marois: Oui. J'étudiais ça, moi, à l'université. Alors donc... C'est vrai, on étudiait... J'étais en travail social, en développement communautaire, organisation... animation sociale, on étudiait ces expériences-là.

M. Ringuet (Michel): Alors, il est clair que, oui... Et la stratégie d'intervention est multiple. Nous avons parlé de la Chaire en développement rural, alors, il y a tout l'aspect rural, mais il y a aussi des chercheurs qui étudient les flux migratoires et ce qui amène les jeunes à... Bien sûr, la réponse est simple, il y a l'emploi, mais il y a d'autres aspects, aussi, qui jouent sur les flux. Mais, je ramènerais, aussi, les gens en forêt.

Par exemple, notre Chaire de recherche sur la forêt s'appelle «sur la forêt habitée». L'objectif de cette Chaire-là est de voir comment on peut arriver à une

cohabitation efficace et durable du végétal et de l'humain, et il y a de très, très belles expériences qui se font dans le Bas-du-Fleuve. La forêt modèle, chez nous, est une forêt dirigée par des métayers, donc, des gens qui ont... Et les producteurs forestiers, l'Association des producteurs forestiers vient verser, même à deux reprises, des montants assez importants de financement dans cette Chaire-là. Parce qu'il faut bien dire qu'une grande partie du développement local va se faire aussi, malgré tout, à partir des ressources... première, deuxième, troisième transformation. C'est l'objet de... Oui. C'est clair que nos chercheurs se préoccupent de façon première de ces aspects.

Mme Marois: Juste une question, encore, liée à cela, autant le développement régional que la Chaire de recherche sur la forêt habitée. On entendait, hier, l'Université de Sherbrooke qui nous indiquait comment il y avait eu de l'essaimage et de la commercialisation de certaines découvertes qui avaient été faites à l'intérieur des murs de l'Université. Mais, quand on arrive dans les sciences sociales ou dans les sciences humaines, là, si on veut, comment vous préoccupez-vous du fait que ces recherches puissent être «mises en marché» — je le mets entre guillemets, là, on se comprend bien — ou puissent éventuellement avoir un impact sur des changements qui pourraient être apportés sur des décisions prises par des gouvernements, des ministères, des municipalités ou des entreprises?

M. Ringuet (Michel): Je dirais par des exemples comme ce dont on a parlé tout à l'heure, l'université de la ruralité, on a des chercheurs qui sont avec des praticiens de la ruralité puis des gens des municipalités rurales, et tous ces gens-là... Un des objectifs, c'est de partager les expériences de chacun, y compris celles des chercheurs, qui ont vu ce qui se passe ailleurs, qui proposent des innovations, l'entente-cadre sur la forêt. On fait participer le CRCD, le ministère des régions, le ministère des Ressources naturelles, l'Université, l'Association des producteurs et les industriels. Alors, on a là un grand ensemble de gens, dont les chercheurs universitaires, dont le rôle est de mettre au profit de tous ces autres acteurs là les connaissances et les nouvelles découvertes.

Donc, en sciences sociales et humaines, c'est principalement à travers des tables de concertation, bien sûr, et des observatoires généraux que se font les échanges et les mises à profit.

Mme Marois: D'accord. Ça va. Merci.

Le Président (M. Kelley): M. le député de Vimont.

M. Auclair: Bonjour, M. le recteur.

M. Ringuet (Michel): Bonjour.

M. Auclair: Je reviendrais, moi également, sur le processus de la recherche, parce que, depuis deux jours que nous entendons vos collègues recteurs et leurs équipes nous parler beaucoup de la recherche, de l'importance de la recherche, et hier le recteur de

l'Université Laval faisait un constat quand même assez intéressant, et j'aimerais savoir, de votre côté, comment ça se vit. Parce que la recherche, c'est très important, je pense qu'on ne peut pas dénigrer la recherche, sauf que, lorsqu'on parle de recherche, au niveau du corps professoral, qu'est-ce qu'il en est de l'application au niveau des étudiants, qu'est-ce qui arrive avec les étudiants et les fameux... les professeurs qui maintenant se manifestent énormément par... ils veulent, ils préfèrent même faire de la recherche que jusqu'à aller à l'enseignement qui, selon moi... initialement, l'université devrait avoir... sa mission était l'enseignement. Et, à ce niveau-là, de votre côté, comment vous...

M. Ringuet (Michel): Bien, je suis extrêmement heureux, M. Auclair, que vous posiez la question comme ça. Parce qu'une autre question sur la recherche — je m'étais marqué «étudiant» sur ma feuille — parce qu'un échange relativement peu à propos des étudiants, pas seulement ici, là, mais à chaque fois qu'un journaliste vient nous parler, il va nous parler plutôt de l'essaimage puis... ou de l'impact sur... mais relativement peu de la raison première, hein. Ce qui caractérise la recherche universitaire, c'est le fait qu'elle vise, d'abord et avant tout, la formation de l'étudiant. La recherche universitaire, sans la formation de l'étudiant, c'est une recherche qui devrait être faite dans un centre...

M. Auclair: Dans les centres de recherche.

● (11 heures) ●

M. Ringuet (Michel): ...ailleurs, dans les centres de recherche. Donc, les étudiants à la maîtrise, les étudiants au doctorat et, chez nous, assez souvent aussi, des étudiants de premier cycle sont associés aux activités de recherche des professeurs. Il y a différentes façons de faire. En sciences naturelles et en génie, bien souvent, le professeur va imposer le choix du sujet de recherche à l'étudiant parce qu'il reçoit des subventions pour faire ça, donc... En sciences humaines et sociales, c'est plus souvent en discussion entre l'étudiant et le professeur qu'on va choisir communément un sujet.

Mais le développement récent de l'UQAR en recherche a fait en sorte qu'on a eu un accroissement intéressant du nombre d'étudiants aux deuxième et troisième cycles, et ça devrait aussi nous conduire à un taux de diplomation plus important. Pourquoi? Bon, par exemple, la Chaire de recherche en développement rural, une de ses premières actions, ça a été de créer un programme de bourses pour étudiants. Le programme de bourses... et les bourses, c'est différent aussi... Donc, les bourses pour les études graduées en sciences humaines et sociales sont moins importantes et généralement plus difficiles à avoir que dans le domaine des sciences naturelles et de génie. Et donc, d'avoir cet argent-là disponible maintenant pour permettre aux étudiants de poursuivre aux deuxième et troisième cycles, c'est extrêmement intéressant et extrêmement profitable.

Dans une université comme la nôtre, je pense que les étudiants ont aussi généralement plus de place dans le développement des stratégies de recherche dans... l'impact sur les orientations globales. Le reste du chemin à faire, on a des pressions des étudiants pour être plus intimement associés aux orientations de

recherche de certains regroupements et on va y travailler. Mais ce sont des sujets qui se discutent à la Commission des études chez nous, donc le partage des... les étudiants ont droit de parole et peuvent donc influencer et amener leur niveau de présence. Donc, en deux mots, il n'y a pas de recherche universitaire sans étudiants.

M. Auclair: Et, si je continue, parce que... un petit peu, je regardais vos... je trouvais intéressant de voir que, à l'UQAR, vous aviez... les professeurs avaient environ en moyenne quatre charges de cours, si j'ai bien saisi. Et je trouvais ça intéressant parce que, si je comparais avec les autres universités que nous avons rencontrées, les charges étaient inférieures, les professeurs donnaient moins de cours. Et vous visez, je pense, une plus grande présence aussi ou maintenir au moins la présence dans vos chiffres, vos cibles, une présence du corps professoral — je ne parle pas des chargés de cours mais bien du corps professoral — dans le domaine terre-à-terre enseignant en relation avec étudiants.

M. Ringuet (Michel): Par convention collective, chez nous, le professeur doit enseigner un cours- session, et c'est une obligation, donc on ne peut pas se défilier. Et les départements qui gèrent la tâche professorale, je pense, font un très grand effort pour que leurs meilleures ressources enseignent, entre autres, au premier cycle. Parce que la dérive souvent nous amène à ce que le chercheur renommé ne va enseigner qu'au doctorat. Mais il est extrêmement important que ce gourou de la recherche disciplinaire puisse aussi influencer, servir de modèle dès le premier cycle. On recherche un équilibre de ce type-là.

Ça joue aussi assez souvent sur les façons d'évaluer et de mettre de la pression sur le corps professoral. Il est clair que, dans certaines autres universités, parce qu'elles se définissent comme une université de recherche, parce qu'elles doivent plus naturellement que nous jouer sur l'échiquier international, elles mettent énormément de pression sur chacun des professeurs pour que le premier objet de réalisation soit en recherche: Tu vas chercher des subventions et tu publies. C'est le premier objet. Chez nous, l'évaluation des professeurs est plus équilibrée; on insiste, on favorise le développement de la recherche, mais il doit aussi y avoir une présence importante et une qualité de l'intervention du professeur en enseignement. Tous les cours, chaque activité d'enseignement à l'UQAR est évaluée par les étudiants, nos 1 000 et quelques activités d'enseignement sont évaluées, professeurs comme chargés de cours. Cette évaluation d'enseignement là est transmise au département lors de l'évaluation du professeur. Donc, il y a nécessairement une obligation aussi d'être compétent en enseignement.

Mme Marois: Est-ce que je peux poser une question sur ça? Je voyais dans votre document, dans votre présentation, que... Excusez-moi, excusez-moi, mais c'est parce que j'étais vraiment... Parce que c'est étonnant, vous indiquez que vous supportez les professeurs au niveau pédagogique, c'est ça que j'ai bien compris, ou en tout cas du moins des exigences que vous leur posez, ce qui n'est pas, hein, le cas...

M. Ringuet (Michel): C'est ça, puis je dirais qu'on ne le fait pas assez. C'est de...

Mme Marois: O.K. Ah! c'est bon. C'est intéressant.

M. Ringuet (Michel): Non, mais, idéalement... et il y a d'autres universités qui le font, là. Je ne voudrais pas... Je sais, par exemple, que l'Université Laval oblige tous les nouveaux professeurs à suivre une session en pédagogie universitaire. Donc, il y a une préoccupation assez générale des universités pour faire en sorte que les professeurs enseignent mieux. Mais il est clair que, chez nous, la préoccupation, elle est omniprésente. Le professeur qui ne met pas l'énergie qu'il faut auprès de ses étudiants est très mal vu par ses collègues, ses confrères, alors que, dans d'autres universités où la pression est d'abord en recherche, ça va être mieux accepté. La différence, elle est peut-être là. Et la famille est tellement petite que ça se sait si un professeur ne met pas l'énergie qu'il faut.

Le Président (M. Kelley): M. Ferron, un complément de réponse.

M. Ferron (Jean): Oui, peut-être en complément là-dessus. Dans les formulaires d'évaluation, la disponibilité du professeur est même évaluée, donc en dehors de la salle de cours, et ça, vous voyez, c'est des aspects qui nous préoccupent beaucoup. La taille des groupes aussi. On a des tailles groupes-cours, si j'ai bonne mémoire, 27 virgule quelque chose...

M. Ringuet (Michel): 28...

M. Ferron (Jean): Oui, 28,6 étudiants par cours. Donc, vous voyez que c'est des groupes de taille humaine, où les échanges se font plus facilement. Il y a toutes sortes d'expériences qui se font, l'apprentissage par problème, des choses comme ça qui font que, quand le recteur parlait tout à l'heure de... oui, les types, les nouvelles technologies, mais il y a d'autres formules qui favorisent l'apprentissage par nos étudiants. Et j'ai déjà entendu parler quelqu'un qui disait que nos étudiants étaient clé en main quand ils sortaient de l'Université parce qu'ils étaient fonctionnels.

Mme Marois: Excusez-moi de vous avoir...

M. Auclair: Non, non, c'était une intervention... ça continuait dans... J'aurais juste un autre ordre d'idées, malgré que je ne mets pas les étudiants de côté pour tout de suite. Au niveau de votre campus Lévis, je pense qu'il y a eu quand même un accroissement majeur de votre clientèle à cet égard-là. Les étudiants retrouvent quoi comme formation? Est-ce que c'est de la formation — je vais clarifier — de la formation donnée préférentiellement ou majoritairement par des chargés de cours ou, à ce niveau-là, par également un corps enseignant professoral comme vous retrouvez sur votre campus principal à Rimouski?

M. Ringuet (Michel): Le campus de Lévis, on a l'habitude de dire chez nous que c'est le secret mieux gardé de la rive sud de Québec. C'est un véritable

campus universitaire — je vous invite à le visiter si vous en avez le goût — bien balisé par ailleurs, hein? On oeuvre dans les secteurs qui nous avaient été identifiés comme étant des besoins de la région: en administration — sciences comptables — en éducation — préscolaire, primaire et adaptation scolaire — et en sciences infirmières, c'est les trois secteurs, principalement au premier cycle. On oeuvre aussi un peu au deuxième cycle en éducation et au M.B.A. pour cadres de l'UQAM qu'on a extensionné à Lévis.

Il y a du personnel au campus de Lévis. Il y a maintenant une vingtaine de professeurs, il me semble, de mémoire, une vingtaine, et, à chaque année, on cherche à équilibrer du mieux possible. Il y a des employés de soutien, techniciens en informatique, techniciens en bibliothèque. Il y a maintenant une bibliothèque, qui est très limitée, là, mais qui commence à s'appeler «universitaire».

Je vous avouerai que, en tout cas dans certains secteurs, on n'avait vraiment pas prévu avoir autant de succès. En sciences infirmières, par exemple, notre baccalauréat de perfectionnement, ce qui était un D.E.C.-bac avant le temps, est extrêmement couru par les infirmières de la région Lévis-Lauzon. Le cégep de Lévis-Lauzon travaille bien avec nous, l'Hôtel-Dieu de Lévis envoie toutes ses infirmières chez nous. Et les gens, les étudiantes, majoritairement étudiantes, sont extrêmement satisfaites de...

● (11 h 10) ●

Qu'est-ce qu'on y retrouve? On y retrouve le même type d'enseignement à Rimouski: les groupes-cours de taille limitée, les étudiants ne sont pas des numéros, il y a une relation maître-élève... qu'elle soit donnée par un professeur ou un chargé de cours, l'étudiant, vraiment, est pris en charge et a de ce fait, on le croit, une meilleure chance de diplomation. Assez souvent, ce qui arrive, on va le dire ouvertement, le conseiller en orientation du cégep va dire, parce qu'il connaît l'étudiant, il va lui dire: Toi, je te conseille d'aller au campus de Lévis parce que je sais que tu vas, à cause de ce qui se fait là, tu vas avoir une très grande chance de succès. Mais ce n'est pas une succursale, c'est vraiment un campus en bonne et due forme, avec des professeurs qui sont là en permanence.

Notre grande difficulté, je l'ai dit dans mon texte, et j'ai une rencontre cet après-midi avec des gens du ministère, c'est le manque d'espace, très clairement le manque d'espace, dans un édifice assez vétuste. Donc, avec le ministère, on devra discuter de donner les moyens de permettre à ces gens-là de vivre, d'étudier et de travailler de façon plus confortable, avec un investissement, là encore, tout à fait raisonnable.

Le Président (M. Kelley): Avez-vous une idée du taux de diplomation de vos sciences infirmières? De mémoire?

M. Ringuet (Michel): Je pourrais le retrouver, mais c'est plus difficile à comptabiliser parce que la majorité d'entre elles étudient à temps partiel. On est dans un baccalauréat...

Le Président (M. Kelley): Alors, il y a un perfectionnement à l'intérieur...

M. Ringuet (Michel): ...de perfectionnement et ce sont des gens qui sont en exercice, donc qui sont déjà infirmières de profession et qui viennent donc... La photographie sur le six ou sept ans nous donne une mauvaise appréciation de... Et tout dépend des régions aussi. Il y a des régions qui vont... où les régions régionales vont vraiment valoriser de façon importante l'obtention du baccalauréat. Dans ces régions-là, on a un taux de succès, un taux de diplomation important. Dans les endroits où c'est moins valorisé, c'est...

Le Président (M. Kelley): ...un petit peu vos commentaires initiaux sur... de tout quantifier, d'avoir les chiffres partout. Parce qu'il faut comprendre le contexte, il faut voir. Et, dans un domaine comme ça, on peut voir qu'à la fois les exigences du marché du travail peuvent augmenter le taux de succès, mais, par contre, les besoins criants des infirmières dans nos hôpitaux... dans d'autres endroits, ils vont les embaucher, elles vont abandonner leurs études parce qu'elles ont déjà un emploi en main, elles n'ont pas besoin de finir leurs études. Alors, c'est pourquoi je partage votre point de vue sur... le fait d'avoir juste les chiffres, crus comme ça, on n'apprend pas grand-chose. On peut mettre 80 %, on peut mettre 70 %, mais la chose qui est beaucoup plus intéressante, l'histoire derrière les chiffres et comment mieux les interpréter... C'est pourquoi on a vu, je ne me rappelle pas lequel, un autre établissement avec des chiffres assez bas au niveau du taux de diplomation pour les sciences infirmières. Alors, j'aimerais vous entendre davantage parce que c'est les enjeux.

M. Ringuet (Michel): Ce n'est pas notre cas, M. Kelley, parce que le chiffre que j'ai en tête, le dernier tableau que j'ai vu sur la persévérance après un an — le taux de diplomation, le ministère le mesure comme persévérance après un an — en sciences de la santé — et notre secteur sciences de la santé, c'est sciences infirmières — il était de 90, 91 %, persévérance après un an. Maintenant, ce sont des étudiants à temps partiel qui font beaucoup de cours quand même, ils ne sont pas à un cours-session; la plupart du temps, ils vont être à deux cours-session. De mémoire en tout cas, le taux de diplomation en sciences infirmières chez nous est comparable à celui des autres secteurs. Il n'est pas de beaucoup inférieur.

Le Président (M. Kelley): Parfait. Mme la députée de Chauveau, un complément de réponse; après ça, Mme la députée de Rimouski.

Mme Perreault: Merci, M. le Président. Je veux juste revenir sur les professeurs qui font de la recherche. Votre collègue de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue nous disait qu'il y avait des problèmes de recrutement. Vous en avez aussi fait état tout à l'heure. Je pose juste la question comme ça: Est-ce que le fait qu'à partir du moment où un professeur a un contrat de recherche, et il enseigne moins, est-ce que ça n'a pas un effet pernicieux pour vous au niveau du recrutement? Donc, il faut que vous alliez chercher des chargés de cours ou des professeurs pour combler ce temps-là ou je suis dans l'erreur quant à...

M. Ringuet (Michel): Avant qu'un professeur ait un volume de recherches assez important pour qu'on accepte de le dégager de recherches, il faut que le volume soit très, très important. Il n'y a pas de dégagement de recherche chez nous, sauf à l'Institut des sciences de la mer qui, comme je vous l'ai dit, est un centre INRS où la tâche d'enseignement est moindre. Mais, dans les autres secteurs... bon, lorsqu'on a une chaire de recherche, on est dégagé. Donc, par le titre, on est dégagé d'enseignement. Mais un professeur en biologie, et j'en ai en tête qui roulent de façon très importante en recherche, n'est pas dégagé pour ce faire. C'est tout simplement un surcroît de travail.

Mme Perreault: Alors, il enseigne tous les quatre cours comme...

M. Ringuet (Michel): Il enseigne sa charge normale. On n'a pas, chez nous, une pratique de dégagement de recherche. Je ne vous dis pas qu'il ne faudrait pas en avoir une, peut-être, là, chercher à limiter certains autres types de dégagement pour en octroyer plus pour la recherche. Mais, non, chez nous, on n'a pas cet effet-là, de vases communicants entre une plus grande intervention en recherche puis moins en enseignement.

Le Président (M. Kelley): Je pense qu'il y a un complément de réponse, M. Ferron.

M. Ferron (Jean): Oui, en complément là-dessus. Cependant, je vous dirais que, depuis quelques années, comme la direction de maîtrise et de thèses de doctorat est reconnue comme tâche d'enseignement... Supposons, quelqu'un qui a beaucoup de recherches, mettons qu'il gradue trois étudiants de maîtrise, ça équivaut à un cours; un étudiant de doctorat, ça équivaut à un cours, donc, ça le compense en partie pour l'implication qu'il fait en recherche. Donc, ça vient équilibrer le système. Mais je vous dirais qu'avec cet agencement-là, qui est assez nouveau dans le système, ça a permis aux chercheurs de mieux respirer au point de vue recherche tout en encadrant. Il y a quand même de la productivité sur le terme «académique», parce qu'il y a des étudiants de maîtrise et de doctorat qui graduent avec ce système-là.

M. Ringuet (Michel): Et ça nous ramène à la question de M. Auclair, où vraiment ce n'est pas un dégagement de recherche, c'est un dégagement pour avoir encadré des étudiants de deuxième et de troisième cycles.

Mme Perreault: Donc, ça ne vous pose pas de problème au niveau... Ça ne vous cause pas de problème au niveau du recrutement, là. S'il y a un problème au niveau du recrutement, c'est à un autre niveau.

M. Ringuet (Michel): Oui, le problème au niveau du recrutement, c'est le problème en région, c'est attirer quelqu'un pour qui le déménagement à Rimouski représente souvent des contraintes familiales importantes. Donc, il faut faire valoir les attraits de vivre et de travailler à l'UQAR. Bon, les gens connaissent bien

notre région, et on se fait dire par tout le monde qu'on est bien chanceux de demeurer dans un si bel environnement. Mais, une fois qu'on a dit ça, l'UQAR, bien, c'est pouvoir enseigner à des groupes-cours réduits, avoir la possibilité, lorsqu'on est chercheur, de côtoyer de façon quotidienne des gens d'autres disciplines. C'est un élément extrêmement important. Dans une université plus grande, système facultaire, départemental, souvent on ne côtoie que nos collègues immédiats, alors que, chez nous, à la cafétéria, le biologiste va rencontrer l'informaticien, puis ils vont développer un nouveau créneau de recherche; le géographe va rencontrer le sociologue, puis ils vont parler de...

Bon. Alors, il y a vraiment, là, une synergie de développement interdisciplinaire. Et il y a des gens qui vont choisir l'UQAR pour ça, à cause de cet aspect de possibilité, vraiment, d'un environnement plus restreint, où ils pourront contrôler un peu mieux leur avenir, leur destinée, puis avec une collégialité, une confrérie plus efficace, plus intime.

Mme Perreault: En terminant, je vous demanderais juste... Votre collègue, encore, de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue disait que les universités des grands centres venaient chercher des professeurs chez eux. Est-ce que vous vivez le même phénomène ou...

M. Ringuet (Michel): Oui, on est un club-école extrêmement intéressant, là.

Des voix: Ha, ha, ha!

Mme Perreault: Mais je vous pose la question.

M. Ringuet (Michel): Non, mais ce n'est quand même pas dramatique. Et c'est arrivé, oui, c'est clair, on a perdu d'excellentes ressources. Ça s'est fait à contre-courant aussi. On a un collègue... on a un professeur en biologie qu'on est allé chercher à l'Université McGill. On est très fier. Mais, pour moi, c'est un mouvement naturel, en autant qu'il ne soit pas exagéré. Qu'il y ait un petit peu de circulation dans le monde universitaire, ce n'est pas mauvais. Si on nous donne les outils... Comme, bon, M. Berteaux, qui nous vient de McGill, on est allé le chercher parce qu'on a créé une chaire de recherche. Bon. Alors, quand on a des attraits comme ça qui sont aussi possibles en région, on s'en sort bien.

Mais on pensait bien sincèrement... Moi, je croyais que le Programme des chaires du Canada allait nous toucher plus que ça. Il y avait beaucoup de chaires, et, dans les grands établissements, ils en avaient énormément. Je pensais vraiment qu'on allait se faire vider. Ce n'est pas arrivé. Il y a d'excellents chercheurs et des professeurs qui ont choisi de rester chez nous parce qu'ils nous aiment bien. Ils aiment bien l'environnement.

● (11 h 20) ●

Mme Perreault: C'est tout à votre honneur.

Le Président (M. Kelley): Mme la députée de Rimouski.

Mme Charest (Rimouski): Merci, M. le Président.

Le Président (M. Kelley): Peut-être un mot à dire sur la fierté rimouskoise? Non...

Mme Charest (Rimouski): Alors, moi, je suis très heureuse de vous saluer bien chaleureusement ainsi que les personnes qui vous accompagnent. M. Ringuet, vous êtes un nouveau recteur et vous avez aussi de vos adjoints, là, qui prennent possession de leurs nouvelles responsabilités. Je pense à M. Bénétiau, M. Ferron et M. Bourassa, qui est déjà là depuis un certain temps, mais quand même qui a toute l'expertise qu'il faut et l'expérience.

Moi, je suis très fière aussi de souligner aux parlementaires des deux côtés de la Chambre que l'UQAR est une université vraiment qui a pris sa place dans le monde universitaire québécois, canadien et international. Et, vous savez, je me suis souvent prise à défendre l'UQAR dans les années passées parce que, souvent, on parlait d'une petite université, mais c'est juste une figure. Le contexte physique de l'Université, oui, peut-être que l'Université comme telle n'a pas un grand campus. Mais vous avez très bien souligné toute la synergie qui peut exister d'un secteur à l'autre et les multitudes de dossiers, de projets qui se réalisent parce que les gens se connaissent, travaillent ensemble et ça donne des résultats extraordinaires. Mais j'arrête là parce que... Je vous souhaite quand même encore beaucoup de projets et tous les outils qu'il faut pour les réaliser et un bon mandat, là, pour ceux qui amorcent de nouveaux défis.

Ceci étant dit, je voudrais qu'on parle du lien entre le développement... entre l'Université et les entreprises. Vous en avez déjà un certain nombre qui font leurs preuves. Mais, moi, j'aimerais savoir si, à partir de votre expérience et de votre connaissance du milieu qui est le nôtre... est-ce qu'il y a des leviers de développement, ou des formules, qui sont plus prometteurs que d'autres où il faudrait absolument que l'UQAR ait accès, là, pour pouvoir maintenir et privilégier ses liens avec les entreprises? Je fais référence au Centre des biotechnologies marines avec Océanova. En tout cas, on connaît tous ces entreprises qui vont alimenter le Centre des biotechnologies par des projets précis de recherche qui sont dans des secteurs porteurs, structurants pour l'économie régionale et nationale. Alors, à partir de ces expériences-là, je pense que vous pouvez peut-être nous donner des informations là-dessus.

Le Président (M. Kelley): M. le recteur.

M. Ringuet (Michel): Merci de vos bons mots, de vos encouragements. Le lien avec l'entreprise, le soutien au développement des entreprises régionales sera certainement un des objets prioritaires d'action de la nouvelle équipe de direction. Oui, on en fait. On a eu quelques entreprises dérivées, ABK-Gaspésie, ATI Technologies. Donc, il y a des activités de recherche des professeurs qui ont conduit à la création d'entreprises dérivées. Il y a des partenariats de recherche entre certaines entreprises locales et l'Université.

Et j'amènerai comme objet particulier, spécial, une corporation qui existe chez nous, la Corporation de soutien au développement technologique des PME.

C'est un club de chefs d'entreprises. Vraiment, là, on a des gens de grande importance qui sont sur le conseil d'administration de cette Corporation-là dont l'objectif est de retenir en région les étudiants du cégep pour qu'ils viennent étudier à l'UQAR en génie, en informatique et en biologie, dans un certain nombre de secteurs qui les intéressent, et qui, par la suite, financent et favorisent les stages de ces étudiants-là dans les entreprises. À chaque fois qu'il y a un stage, le stage est convenu entre l'entreprise, l'étudiant et un professeur de l'Université. Donc, l'objet est présenté par l'entreprise, fait par l'étudiant et supervisé par la connaissance du professeur, donc sans que ce soient des grands contrats de recherche. Il y a même très terrain une foule de petits objets comme ça qui sont soutenus.

J'ai mentionné tout à l'heure que nous étions mal outillés... je l'ai déjà mentionné, que nous étions mal outillés dans le développement de ce type de partenariat là. Il faudra arriver à faire mieux. Nous étions chez Premier Tech, à Rivière-du-Loup, la semaine dernière, et il y a des beaux objets de partenariats possibles avec Premier Tech, qui est une grande entreprise de la région, je pense, à Rivière-du-Loup. Et je pourrais en nommer toute une foule, d'entreprises, qui n'attendent que de mieux nous connaître. Ils veulent mieux nous connaître, ils veulent connaître notre expertise. Et les passerelles sont en train de se développer. Tant et aussi longtemps que ces entreprises-là seront invitées à faire de la recherche et du développement par des mesures fiscales intéressantes ou autres, si on peut arriver, comme je le disais tout à l'heure, à favoriser dans nos créneaux d'expertise l'attrait pour l'université régionale, si on disait aux gens: Les entreprises régionales, quand vous avez des objets de développement à faire, allez d'abord voir l'Université du Québec à Rimouski, puis, si vous allez là, vous allez avoir encore une bonification, je pense que, pour nous en tout cas, il y aurait des éléments comme ça qui seraient extrêmement favorisants pour le type de développement qu'on pourrait envisager.

Mme Charest (Rimouski): Est-ce que vous pouvez identifier des leviers qui...

M. Ringuet (Michel): Des leviers, il y en a. Il y a de la... Mais il faut comprendre que, lorsqu'on est en région éloignée, ces leviers-là sont peut-être moins facilement accessibles. L'accès au capital de risque à Rimouski, là...

Mme Charest (Rimouski): C'est dur.

M. Ringuet (Michel): C'est dur. Même l'accès aux prêts pour... aux prêts des banques, là, tu sais, c'est... Daniel Bénétiau, qui, vous le savez, vient du privé, pourrait nous en parler de façon très éloquent, de cette difficulté pour les entreprises en région d'avoir accès... Écoutez, la banque montréalaise va prêter plus facilement à une entreprise montréalaise qu'à une entreprise de Rimouski. Puis, du capital, dans la région du Bas-du-Fleuve, il n'y en a pas tant que ça. Je pense qu'il faut se le dire, ça.

Il faudra que le Québec, s'il vise une occupation efficace du territoire, se donne des leviers particuliers pour... Et l'UQAR, comme toute université en région.

peut être un des moteurs de ce développement-là. On a l'expertise, on a les étudiants de deuxième et de troisième cycles qui peuvent oeuvrer dans des environnements industriels... industrie-université, il y a des bourses spéciales du Conseil national de recherches en sciences et en génie, ou autres, pour ça, mais il faut que l'entreprise y trouve un intérêt.

Mme Charest (Rimouski): Moi, je peux rajouter un commentaire — parce que je sais que le temps est limité — que je continue à défendre l'idée que, pour les universités comme la nôtre, à Rimouski, les crédits d'impôt à la recherche, c'est très important, les crédits d'impôt aussi aux entreprises dans certains créneaux bien spécifiques, comme les biotechnologies marines, entre autres. Pour nous, je pense que c'est majeur pour le développement futur. Et vous pouvez compter sur moi comme députée qui représente la population et les intérêts de cette population d'être un support avec vous pour sensibiliser les personnes concernées à l'importance de maintenir ces types d'outils de développement qui, peut-être, dans d'autres régions, n'ont pas la même importance, mais qui, pour nous, deviennent presque de l'oxygène vital pour développer des entreprises qui, en lien avec l'Université, vont faire des petits — excusez l'expression, mais on sait de quoi on parle. Et je pense que, là-dessus, il y a encore du travail à faire énormément pour soutenir l'UQAR et d'autres universités en région par rapport à ces enjeux de développement.

Merci de votre disponibilité. Et, moi, j'apprécie toujours ces rencontres en commission parlementaire parce que ça permet... Moi, je vous connais, et vous me connaissez, mais ce que je veux dire, c'est que ça permet aux collègues de toutes les régions du Québec de savoir ce que c'est, l'UQAR, et je pense que c'est important. Merci beaucoup.

● (11 h 30) ●

Le Président (M. Kelley): En question complémentaire, M. le député de Charlesbourg.

M. Mercier: Merci, M. le Président. Complémentaire à la question de Mme la députée de Rimouski. Également, mais bien que député ici, à l'Assemblée nationale, je suis également officier de la Marine, des Forces canadiennes. Alors, vous comprendrez ma propension à aimer tout ce qui touche l'océanographie, hein, et le monde de la mer.

Je voulais savoir... Le très beau projet Coriolis II évidemment a fait connaître probablement l'Université de Rimouski non seulement au Québec et au Canada, mais probablement l'étranger. J'aimerais savoir — et c'est pour ça que ça rejoint la question de Mme la députée de Rimouski: Est-ce que vous avez été sollicités par des entreprises internationales pour rentabiliser, dans le fond, la recherche qui se fait à bord de ce navire ou en océanographie ou dans les sciences de la mer, là?

M. Ringuet (Michel): D'abord, c'est la Fondation canadienne pour l'innovation et le ministère de l'Éducation qui ont subventionné cet objet de recherche, et on doit presque exclusivement faire de la recherche universitaire sur ce navire, de par la nature même de l'octroi que nous avons reçu. Donc, on ne pourrait pas...

M. Mercier: Le savoir, est-ce que vous pouvez?

M. Ringuet (Michel): Oui, le savoir mis au profit, très certainement, mis au profit aussi des connaissances gouvernementales. On est avec... On fait beaucoup de recherche avec l'Institut Maurice-Lamontagne sur les connaissances du milieu marin côtier québécois.

Bien comprendre que, dans un premier temps, la recherche qui est faite là est très fondamentale. On étudie beaucoup les effets du changement climatique sur l'environnement marin du Saint-Laurent. C'est la première année de mission, là. Donc... Mais, ceci dit, nos chercheurs participent à de grandes missions internationales; la mission CASES, il y a des chercheurs... M. le recteur de l'Université Laval hier a certainement dû vous parler de son navire océanographique, l'Amundsen, mais il y a...

Le Président (M. Kelley): ...Québec à Trois-Rivières. On est dans les bateaux.

Mme Marois: Oui. Ça nous change, c'est agréable.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Ringuet (Michel): Mais, sur l'Amundsen actuellement, il y a plusieurs chercheurs de l'UQAR qui... comme il y a des chercheurs de Laval qui utilisent le Coriolis aussi. Bien, le partenariat en sciences de la mer, il est magnifique, il est vraiment intéressant. Est-ce que les recherches actuellement imaginées sur le Coriolis pourront être mises à profit des entreprises? Très certainement.

Je vous parlerai d'un autre gros projet qu'on a avec la FCI et le MEQ. On a déposé un projet pour l'acquisition de bouées océanographiques. Ce sont des immenses bouées qui prennent des données de la valeur des différents composants marins en continu; elles pompent l'eau, puis ça se fait en continu. On veut en mettre un certain nombre dans le Saint-Laurent. C'est des bouées qui valent 800 000 \$ chacune, des bouées conçues en France.

Mais notre objectif final là-dedans, c'est de faire en sorte que l'entreprise qui fabrique ces bouées-là vienne s'installer à Rimouski pour fabriquer les bouées à Rimouski et envahir le marché nord-américain. Donc, c'est de cette façon-là aussi qu'on attirera les entreprises...

M. Mercier: C'est ce pour quoi je vous posais la question: pour rentabiliser, dans le fond, la recherche.

M. Ringuet (Michel): Voilà. Ceci dit, je pense l'avoir dit tout à l'heure, on est en discussion sérieuse avec les armateurs pour la création d'une chaire en transport maritime. Donc, oui, on est près de l'industrie maritime en général, notre compétence acquise — surtout celle acquise depuis quelques années avec la création d'ISMER — est reconnue, les gens viennent nous voir. On donne la maîtrise en gestion de ressources maritimes — que vous connaissez peut-être — depuis un nombre d'années. On accueille principalement des étudiants internationaux dans cette maîtrise-là.

Parce que, si, à l'international, la gestion des ressources maritimes, c'est vu comme un élément d'extrême importance, je dirais qu'au Québec c'est encore un objet de moindre importance, hein? Les étudiants québécois ne voient pas beaucoup l'intérêt à venir étudier toute la problématique des pêches ou du transport maritime. Ça reste à développer, et on a un très beau programme pour ce faire. On a déposé un programme de doctorat en gestion des ressources maritimes aussi. C'est un bel axe de développement chez nous.

M. Mercier: Effectivement. Je dois saluer la réputation et les efforts qui sont faits, dans votre région d'abord, Mme la députée de Rimouski, parce que bien des officiers de la Marine proviennent de Rimouski, du moins ceux qui sont Québécois, et ils sont passés par chez vous.

Quelle est également — toujours en complémentaires à cette question — votre relation avec Pêches et Océans Canada? Est-ce que vous avez... comment... c'est avec le fédéral évidemment?

M. Ringuet (Michel): J'ai déjeuné avec la sous-ministre avant-hier.

M. Mercier: Bon. Alors, ça se porte bien.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Ringuet (Michel): Non, mais, on essaie. Encore là, je dirais que la création d'ISMER a eu un impact majeur sur le développement de toutes ces relations-là. Les gens qui sont à l'UQAR depuis un certain temps pourraient le confirmer. À venir jusqu'à il y a un cinq ans, disons, c'étaient deux univers séparés, l'Institut Maurice-Lamontagne, Pêches et Océans et nous.

Maintenant, c'est des collaborations extrêmement étroites. Depuis deux ans, on a accueilli deux chaires de recherche reliée au maritime: une chaire en acoustique marine et une autre sur la recherche de l'évolution climatique, si on veut, là — donc, mouvement marin et climat — et ce sont des chaires subventionnées par Pêches et Océans totalement.

M. Mercier: Totalement.

M. Ringuet (Michel): Oui, totalement. Pour le moment, on va y associer d'autres organismes, et le démarrage des deux chaires, ça, c'est vraiment Pêches et Océans qui le lance. Pêches et Océans loue le Coriolis à certaines reprises pour ses propres objets de recherche. Et plusieurs docteurs de l'Institut Maurice-Lamontagne qui sont professeurs associés chez nous pour encadrer les étudiants à la maîtrise ou au doctorat viennent participer à nos activités de formation. C'est vraiment un immense partenariat qui a fait en sorte d'ailleurs que la région maintenant, c'est la technopole maritime de façon indiscutable. Voilà.

M. Mercier: Très intéressant. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Kelley): Mme la députée de Chauveau.

Mme Perreault: Juste pour bien comprendre, je vois que vous marquez dans votre allocation que le bateau est utilisé à peu près... vous prévoyez 150 jours d'utilisation. Je veux juste comprendre. Vous dites que les subventions de recherche doivent être exclusivement dédiées à la recherche. Mais est-ce que, pour vous, c'est un frein? Est-ce que vous ne pourriez pas... Je pose la question comme ça. Est-ce que... compte tenu qu'il est utilisé 150 jours, est-ce qu'il ne pourrait pas être loué à des entreprises ou je ne sais pas dans un contexte ou ce n'est pas possible... peut-être que je...

M. Ringuet (Michel): Quand je mentionne 150 jours, pour nous, c'est déjà drôlement intéressant, je veux dire. On prévoyait moins que ça, la première année. Ce n'est pas un brise-glace, hein? Donc, il y a quelques mois d'empêchement d'utilisation...

Mme Perreault: O.K.

M. Ringuet (Michel): ...mais il n'y a rien qui empêche que... Ce qu'on croit, c'est que, dans quelques années, il y aura des missions vers les États-Unis ou dans la mer des Sargasses, je ne sais trop, là, qui pourraient être faites par ce même bateau. Mais déjà 150 jours, c'est presque un carnet complet, là; monsieur qui est dans le maritime pourrait le confirmer. La saison a débuté au mois de mai, puis, aller jusqu'à la fin octobre, novembre, on prévoit 150 jours d'utilisation. C'est vraiment pas mal.

Est-ce qu'on pourrait le partager purement et simplement avec des entreprises? Je vous dirais qu'on ne le considère pas maintenant, parce que l'objet, c'est de la... Mais, si effectivement une entreprise nous donnait un contrat pour effectuer certaines recherches mais effectuées par nos chercheurs, il est clair que, là, l'utilisation est possible.

Mme Perreault: O.K.

Le Président (M. Kelley): Mme la députée de Taillon.

Mme Marois: Oui, merci, M. le Président. Je voudrais revenir sur les partenariats interuniversitaires et j'aimerais que vous nous en parliez un petit peu. Vous disiez comment... quel mécanisme vous avez mis en place pour rendre ça possible, comment se fait le partage de tâches, de responsabilités, etc., et, s'il y avait des changements à apporter ou des améliorations à souhaiter, que vous nous indiquiez lesquels.

Bon, je vois... Évidemment, on est bien conscients qu'il y a d'abord le Centre de recherche en développement territorial qui, lui, est un partenariat avec plusieurs constituantes, hein? J'ai bien compris cela. Alors, j'aimerais ça, donc, que vous me disiez comment cela fonctionne.

Et, par ailleurs, vous faites référence au fait que vous offrez, si j'ai bien compris, le doctorat en biologie de l'UQAM ou vous êtes en train... non, c'est ça, là, je le lis, là... et dont nous demandons... et de l'INRS, dont nous demandons l'extension.

● (11 h 40) ●

Comment, à ce moment-là, vous procédez? Est-ce que c'est l'UQAM qui vient, qui amène son expertise, ses profs ou on vous reconnaît la compétence et on reconnaît la qualité des professeurs qui sont là pour assumer la dispensation de soit cette maîtrise ou la supervision d'étudiants en doctorat ou quoi que ce soit?

M. Ringuet (Michel): O.K. Les partenariats sont vraiment de plusieurs types.

Mme Marois: Parce que, je pense que c'est, si je ne m'abuse, M. le Président, c'est la première fois qu'on l'aborde d'une façon un peu plus systématique, cette question-là. On ne l'a pas abordée avec vos collègues.

M. Ringuet (Michel): Si on prend la formation, les programmes, l'UQAR, du fait de ce qu'elle est, doit avoir une préoccupation totale vis-à-vis du partenariat. Vous savez, nous, on n'a pas de programme dans les tablettes qu'on peut dépoussiérer pour ralentir, ça n'existe pas. Alors, si on veut donner le doctorat en biologie... Et nous, le bac en biologie, c'est immense, c'est 100 étudiants par année, il y a un étudiant... il y a une maîtrise. Alors, le cheminement — une maîtrise en gestion de la faune, le cheminement — naturel, c'est le doctorat.

Mme Marois: Et ça se fait, ça; concrètement, vous le vivez, là.

M. Ringuet (Michel): Oui. C'est impensable pour nous de revendiquer auprès de la CREPUQ, hein — ça passe par la Conférence des recteurs avant d'être approuvé au ministère — de revendiquer seuls un doctorat en biologie; le processus serait long et difficile. Donc, la voie naturelle, c'est d'aller voir ce qui existe ailleurs puis de demander un partenariat.

Ici, le doctorat en biologie, de façon très claire, on a discuté avec l'UQAM, on a fait une demande formelle. L'UQAM, en voyant les ressources que nous avons, la recherche qui se fait déjà, notre expertise d'encadrement d'étudiants à la maîtrise, ils ont dit: Oui, ça se fait, on va extensionner, et Rimouski sera maître d'oeuvre d'appliquer le programme qui, lui...

Mme Marois: Ah! O.K. Alors donc, c'est le programme qui est...

M. Ringuet (Michel): C'est le programme de l'UQAM, on ne peut pas modifier le programme.

Mme Marois: O.K.

M. Ringuet (Michel): C'est le programme de l'UQAM, ça va être diplômé par l'UQAM, mais ce sont nos professeurs qui vont offrir les activités en enseignement et puis encadrer.

Mme Marois: Est-ce que le diplômé va compter dans vos diplômés ou dans les diplômés de l'UQAM?

M. Ringuet (Michel): Non. Non, dans celui de l'UQAM, malheureusement...

Des voix: Ha, ha, ha!

Mme Marois: O.K. D'accord. Non, c'est... Oui.

M. Ringuet (Michel): ...mais c'est un sacrifice qu'il faut faire.

Mme Marois: Ça, oui, je suis d'accord. Je suis d'accord, je suis d'accord.

M. Ringuet (Michel): Et il y a assez souvent, dans ces types d'extension là, une activité commune. On va demander à ce que nos étudiants aillent suivre une activité de formation commune, conjointe avec les gens de l'UQAM.

Mme Marois: À Montréal.

M. Ringuet (Michel): D'autres formes de partenariat, quand on se sent assez forts avec d'autres... Et nous faisons la même chose, nous avons extensionné notre maîtrise en développement régional en Abitibi-Témiscamingue et en Outaouais.

Mme Marois: C'est ça, je voyais Chicoutimi, Outaouais.

M. Ringuet (Michel): Ça, c'est le Centre de recherche en développement territorial.

Mme Marois: Ah! O.K. D'accord. O.K.

M. Ringuet (Michel): À d'autres moments que nous avons fait... récemment, où on a revendiqué un nouveau programme mais à plusieurs — Trois-Rivières, Chicoutimi — et nous avons déposé une demande de doctorat en lettres et nous l'avons obtenue. Seuls nos huit professeurs n'auraient pas été suffisants, mais, à 25 professeurs, dans l'ensemble des trois établissements, avec les activités de chacun, on a convaincu la CREPUQ et le ministère de la viabilité d'un programme original de doctorat en lettres. Et là, dans chacun... le programme, il est le même, mais, cette fois-là, il est géré conjointement. Les trois établissements doivent partager les orientations, et on partage aussi les ressources en enseignement, c'est-à-dire que ça donne accès à un plus grand nombre de professeurs à chacun des étudiants pour le partage des ressources. Et ça, ça se fait. On a le doctorat en développement régional, il est donné conjointement avec Chicoutimi. Donc, il y a un certain nombre de programmes conjoints comme ça.

En recherche, les partenariats sont différents dans le sens où, bien souvent, c'est par affinité que les chercheurs vont rejoindre un certain nombre de regroupements existants. Le Centre d'études nordiques, que tout le monde reconnaît, à l'Université Laval comprend un bon noyau de professeurs de l'UQAR. Et on collabore de façon très, très étroite, donc, aux travaux de recherche du Centre d'études nordiques. Océan-Québec, c'est un regroupement de recherche, Laval, Rimouski, dont la direction est partagée; le Centre de recherche en développement territorial. Et, dans ces cas-là, c'est que les masses critiques, en se rejoignant, ont fait un plus grand nombre de chercheurs

qui oeuvrent à un, deux, trois, plusieurs objets de recherche; ils conviennent des objets de recherche à défendre. Et, au-delà de ça, si on veut aller plus loin, bien là, c'est les grands programmes internationaux. Là-dedans, je dirais qu'on est surtout actifs en sciences de la mer, bien sûr, le CASES, là, qui sont des programmes... mettons, on se met à plusieurs pays pour étudier l'océan Arctique. Donc, les Américains, nous, les Japonais en font partie, la Norvège...

Mme Marois: Est-ce que vous avez actuellement cette...

M. Ringuet (Michel): Oui, oui, on a des chercheurs qui font partie de ces équipes-là. Et la science moderne ne peut se développer que par ces partenariats-là où on se met vraiment à plusieurs. Réalisant que maintenant, avec les nouveaux moyens de communication, être à Rimouski ou être au centre-ville de Montréal, là, par courriel, ce n'est pas... C'est extrêmement facile pour nos professeurs d'être très actifs dans ces formes de partenariat.

Mme Marois: C'est ça. Qui prend l'initiative quand il s'agit de programmes internationaux par exemple ou de projets, là, sinon programmes, projets?

M. Ringuet (Michel): Ça, M. Demers, le directeur de l'Institut des sciences de la mer, serait plus apte que moi à vous dire comment ça se fait. C'est... Généralement, ce sont des fonds internationaux. On en voit certains, par exemple en santé, où l'Organisation mondiale de la santé va dire: Moi, je lance un programme et j'attends...

Mme Marois: Oui. Des propositions.

M. Ringuet (Michel): ...les propositions d'un certain nombre de pays. Et on a un peu la même chose dans le monde de la mer, des organismes internationaux...

Mme Marois: Oui, c'est ça.

M. Ringuet (Michel): ...qui se préoccupent d'étudier les changements climatiques à partir de l'observation dans l'Arctique ou l'Antarctique et qui vont attendre des soumissions. Et, pour être reconnus dans ces soumissions-là, la première chose que les professeurs font, c'est commencer à se parler au téléphone: Donc, on applique-tu ensemble, hein? C'est...

Mme Marois: Bien oui, à partir de l'expertise que chacun a dans son université respective.

M. Ringuet (Michel): Oui.

Le Président (M. Kelley): M. Ferron.

M. Ferron (Jean): Oui. Il y a déjà des liens aussi, souvent, qu'exigent les chercheurs, et, souvent, ça vient de la base, là. Donc, ça peut venir aussi bien de...

Mme Marois: Ils se connaissent parce qu'ils fréquentent les mêmes congrès, les mêmes forums, participent aux mêmes revues scientifiques ou...

M. Ferron (Jean): C'est ça, donc, et les gens, spontanément, vont dire: Ah bon! il y a telle mission qui s'en vient, on... L'information circule bien, là, de ce côté-là.

Mme Marois: Oui. Bien, c'est très intéressant. Une autre question d'un ordre un peu différent mais qui rejoint les préoccupations y compris du recteur et de son équipe. On l'a effleurée un peu tout à l'heure, c'est la question des nouvelles technologies.

Bon, dans votre texte — c'est là que je m'étais mis en marge, réflexion philosophique: «L'efficience passe-t-elle nécessairement par une utilisation accrue des nouvelles technologies? Sans doute.» Je vous lis, là, hein? «Notons cependant que nos étudiantes et nos étudiants exigent régulièrement un enseignement en présentiel, où la relation maître-élèves et la synergie du travail d'équipe favorisent l'acquisition d'habiletés nécessaires au travail en collectivité. Doit-on les en blâmer lorsque, par ailleurs, on dénonce la tendance à l'individualisme qui caractérise la société actuelle?»

J'aime bien ce genre de réflexion, mais j'aimerais que vous me parliez plus concrètement de ce que cela a amené chez vous en termes d'organisation ou de comportements institutionnels.

M. Ringuet (Michel): L'UQAR, à venir jusqu'à présent, est-ce que... Vers où on va s'en aller... On va, de toute façon — notre nouvelle équipe — développer une planification stratégique et rediscuter de ce qui seront les nouvelles technologies chez nous. On a mis en place, de toute façon, une petite équipe aussi pour soutenir... parce que la discussion est toujours présente, hein? Il y a des gens qui... Bien sûr, il y a la TELUQ et il y a des établissements. Si vous avez entendu l'Abitibi et Trois-Rivières, vous savez que ces deux établissements ont vraiment choisi d'y aller de façon assez sérieuse dans la médiatisation de cours.

Nous, l'UQAR, à venir jusqu'à maintenant, avons très peu touché à la médiatisation. On en fait un petit peu dans certains objets, en éducation entre autres, dans un programme spécifique. Ceci dit, on donne des cours en vidéoconférence. Mais, lorsqu'on donne un cours en vidéoconférence sur deux ou trois sites, on s'assure que le professeur n'est pas toujours au même endroit, il va faire sa vidéo à partir... en voyageant.

● (11 h 50) ●

On a des formules particulières où un professeur va enseigner à plusieurs groupes — pas en vidéoconférence, en présence — mais il est à un endroit. Pendant ce temps-là, l'autre groupe, lui, va travailler, va faire de l'autoapprentissage sur un dossier, et, la semaine suivante, on va s'échanger.

Le présentiel avec le professeur, il ne peut pas être en même temps notre marque de commerce. On ne peut pas vous raconter que ce qui fait notre réussite, c'est la relation étroite avec le professeur — maître-élève — puis l'espèce de grande famille que sont les étudiants qui travaillent ensemble; on ne peut pas en même temps dire ça puis, en même temps, vous dire qu'on va se lancer dans les nouvelles technologies mur à mur.

Est-ce que les nouvelles technologies peuvent représenter une menace pour nous? Est-ce qu'une

université qui... comme on voit à l'Université de Phoenix, aux États-Unis, actuellement, qui est en train de développer un marché énorme anglophone au niveau de la médiatisation, ça va peut-être devenir un jour francophone et donc viser la formation de certains étudiants? Je vous dirais que, à première appréciation, les étudiants que nous avons, nous, ne choisiront pas ce mode-là. Nos étudiants... Puis, en formation...

Alors, les gens vont nous dire: Oui, ça, c'est peut-être vrai pour les étudiants qui sortent du cégep mais en formation continue. Non, en formation continue... les infirmières, si je vous parle des infirmières, elles ne veulent pas de cours médiatisés, elles veulent avoir le professeur, elles veulent voir les autres étudiantes à côté d'elles pour partager l'expertise, etc. Oui, c'était peut-être un peu philosophique, mais ça...

Mme Marois: Non, mais j'aime bien, moi.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Ringuet (Michel): ...mais ça représente notre réalité d'aujourd'hui. Cependant, il est clair qu'il y a un mouvement vers les nouvelles technologies dans l'appropriation. Et le jeune d'aujourd'hui qui passe tout le temps, toute sa jeunesse sur l'ordinateur va peut-être avoir une petite tendance, après ça, d'aller faire son programme sur l'ordinateur aussi. Donc, il faudra s'adapter.

Mme Marois: Oui.

Le Président (M. Kelley): M. Ferron.

M. Ferron (Jean): Ceci étant dit, les nouvelles technologies ont leur place, même dans la salle de classe, je veux dire.

Mme Marois: Oui, oui.

Des voix: Oui, oui.

Mme Marois: Oui, oui. Ça, je... Oui.

M. Ferron (Jean): Il y a beaucoup plus de support, maintenant, informatique dans la salle de classe qui permet des apprentissages. Donc, il y a un juste milieu à trouver en...

Mme Marois: C'est ça, un équilibre.

M. Ferron (Jean): ...en équilibre à ça.

M. Ringuet (Michel): Dans nos salles de cours, on a accès à Internet, puis, bon, mais le professeur est toujours là.

Mme Marois: Est là. D'accord. Merci.

Le Président (M. Kelley): Moi aussi, j'ai trouvé ce passage fort intéressant. J'ai mon beau-frère qui est enseignant dans les sciences à un collège en Colombie-Britannique, à Abbotsford, et il fait beaucoup de ses cours en ligne maintenant. Alors, même quand il est en visite chez nous, à Montréal, il est là et... Je regarde

avec un certain... On a toujours le souci de l'accès, alors, pour les personnes qui demeurent dans les places très éloignées.

Mais, par contre, je suis assez vieux que de mettre les êtres humains ensemble est toujours une bonne idée. De rencontrer le prof et de le voir dans les yeux est beaucoup plus préférable que voir ça sur l'écran d'un portable, un ordinateur, et tout le reste. Alors, j'ai trouvé ce passage très intéressant.

Mais dans le même ordre d'idées, parce que je suis un vieux, une université comprend des bibliothèques, et, quand je vois dans... un des indicateurs de performance, c'était essayer, si j'ai bien compris, de baisser le coût de la bibliothèque par EEETP. Alors, j'ai besoin de l'aide pour interpréter ce tableau. Parce que, moi, je regarde, on veut le baisser, et, pour moi, c'est une mauvaise idée.

Moi, je pense qu'on veut avoir plus de... surtout des livres. Je suis assez vieux que, oui, l'Internet est bon, et tout le reste, mais, même, j'aime beaucoup les livres, hein? J'aime d'avoir quelque chose dans les mains que je peux sortir des tablettes, je peux le retourner chez moi, je peux le lire et je peux le retourner. Alors, je suis vraiment dinosaure en annonçant...

Mme Marois: Non, mais je suis un peu comme ça aussi.

Le Président (M. Kelley): Mais... alors, quand je vois ce tableau que notre cible était de baisser, est-ce que je le mal interprète? Ou, moi, dans le meilleur des mondes, est-ce que l'Université veut augmenter l'investissement dans la bibliothèque par étudiant, si je peux utiliser les mots «étudiant», «étudiante» plutôt que EEETP qui me laisse froid?

M. Ringuet (Michel): M. Bourassa, qui est vice-recteur responsable de la bibliothèque, pourrait répondre.

Le Président (M. Kelley): M. Bourassa.

M. Bourassa (Michel): Bonjour. Oui, il y a deux aspects à cette phrase-là ou à cette notion-là, si vous voulez. Notre intention, c'était effectivement de baisser les coûts de gestion de la bibliothèque. C'est-à-dire que, comme on fait partie d'un réseau, on partage entre autres l'ensemble des progiciels qui gèrent la bibliothèque en termes d'achats, de catalogage et autres. Donc, ce qu'on a gagné en termes de coûts de gestion, baisse des coûts de gestion, ça nous a permis, entre autres, d'augmenter justement soit la quantité d'abonnements en ligne, soit la quantité de livres, etc. Donc, c'est à la fois un gain monétaire et aussi un déplacement des sous vers les services directs aux étudiants. C'est ce qu'on a essayé et réussi à faire. Donc, soit les postes qui ont été coupés, ou etc., ce n'est vraiment pas des postes qui sont reliés à l'accès ou à la qualité du service à l'étudiant direct mais bien plutôt à un partage de coûts avec d'autres universités de notre réseau sur le catalogage. Donc, l'objectif était ça.

Le Président (M. Kelley): Parce qu'ici qu'est-ce qu'on a c'est juste un extrait de votre aide-mémoire.

M. Bourassa (Michel): C'est ça. C'est ça.

Le Président (M. Kelley): Aussi, c'est les coûts de gestion...

M. Bourassa (Michel): Oui, souvent les coûts de gestion...

Le Président (M. Kelley): ...et c'est ça, le mot qui est manquant dans le tableau qui est devant nous.

M. Bourassa (Michel): Oui, oui, oui, tout à fait, tout à fait.

Le Président (M. Kelley): Quand même, j'imagine, avec l'augmentation de la charge de la recherche, ça met de la pression sur la bibliothèque aussi.

M. Bourassa (Michel): Ça met beaucoup de pression. Exactement. Et, en plus, comme l'UQAR a son leadership dans le domaine des sciences de la mer entre autres, on doit également exercer ce même leadership là dans l'accès à la documentation en sciences de la mer.

Donc, là-dessus, l'UQAR doit faire sa part auprès des autres universités pour avoir le plus de services en ligne, le plus de documentation à prêter aux autres universités, etc. Donc, il y a des pressions... chaque fois que la recherche augmente, il y a effectivement des pressions sur les services de la bibliothèque directs aux chercheurs mais aussi sur le fonds de la bibliothèque, sur le catalogue.

Le Président (M. Kelley): C'est ça, parce que soit les bibliothèques municipales, les bibliothèques scolaires, les bibliothèques universitaires, c'est ça qui m'impressionne toujours, les responsabilités sont... on ajoute les responsabilités. Alors, on a la responsabilité de base d'avoir une bibliothèque accessible aux étudiants de premier cycle, mais on greffe à tout ça les besoins du deuxième et du troisième cycle, on greffe également les besoins de vos chercheurs, il y a les nouvelles technologies qui en ajoutent aussi.

Alors, la gestion de nos budgets de nos bibliothèques devient de plus en plus complexe. On a fait beaucoup de chemin avec le partage, si j'ai bien compris, les périodiques en ligne qui ont remplacé les anciennes revues, qui ont été très dispendieux, mais j'ai tout le respect pour les gestionnaires de nos bibliothèques, parce que, moi aussi, je pense, quand je ferme les yeux et j'imagine une université, ça comprend toujours une très grande bibliothèque. Pour moi, ça fait partie de... dans la même optique de mettre les êtres humains ensemble qui, je trouve également, fait partie de l'enseignement, ce n'est pas tout le monde isolé dans une cellule qui prend les cours sur l'Internet mais plutôt le partage d'expériences entre les étudiants, entre les professeurs et les étudiants et, comme vous avez évoqué, le partage entre les professeurs chez vous, parce que vous avez une université où le biologiste peut s'asseoir à côté de la sociologue et faire les synergies qui sont fort intéressantes. Alors, c'est pourquoi je veux juste mettre en évidence et bien comprendre le tableau qui est présent.

M. Bourassa (Michel): Et, au niveau des coûts de bibliothèque, il y a deux pièges, si vous voulez. C'est qu'il y a beaucoup d'achats, qui sont faits, de volumes américains. Donc, une petite fluctuation dans le coût du dollar américain peut priver une université comme la nôtre, par exemple, de 30 000 \$ pour acheter des livres.

L'autre aspect, c'est que, pour l'instant, pour l'ensemble des universités, à cause d'ententes, à cause de certains types de subventions, l'achat, disons, groupé de périodiques en ligne est encore accessible, mais, encore une fois, on est à la merci de grands groupes, etc.

Donc, quand les universités seront vraiment, vraiment ficelées et vraiment bien ficelées, est-ce que ces coûts-là n'augmenteront pas? Donc, il y a un certain nombre de... il y a des dangers, là, en ce qui concerne l'accès. Mais, pour l'ensemble des universités, on partage avec les autres... on paie notre quote-part puis on partage avec les autres ces craintes-là.

M. Ringuet (Michel): Cet élément-là...

Le Président (M. Kelley): M. Ringuet.

M. Ringuet (Michel): ...si vous permettez, cet élément-là, que Michel vient d'évoquer, est intéressant à mettre en perspective avec la question de Mme Marois tout à l'heure au niveau des partenariats.

● (12 heures) ●

Si j'avais à citer un secteur où le partenariat interuniversitaire est très bien monté et efficace, ce serait celui des bibliothèques; partenariat à l'intérieur du réseau de l'Université du Québec d'abord, là, qui permet à l'ensemble du réseau à avoir accès à une banque de données, Manitou, etc., et partenariat interuniversitaire où on a obtenu une subvention de la Fondation canadienne pour l'innovation pour augmenter l'accès aux périodiques pour l'ensemble du réseau universitaire canadien. C'est un modèle d'efficacité, ce secteur-là.

Le Président (M. Kelley): On a vu beaucoup de changements, parce que, quand j'étais étudiant, même à McGill il y a 20 ans, d'aller à Concordia ou à l'Université de Montréal, c'était presque une mission impossible, et de maintenir quatre... parce que les bibliothèques des quatre universités montréalaises ne sont pas loin l'une de l'autre, et, avec les coûts faramineux de certaines des revues et les périodiques, et tout le reste, un meilleur partage, une meilleure... Ça a pris le temps pour le faire, mais, je pense, les étudiants, les chercheurs sortent gagnants d'avoir un meilleur réseautage, un meilleur partage des ressources qui sont dispendieuses mais essentielles.

M. Ringuet (Michel): Oui.

Le Président (M. Kelley): Mme la députée de Taillon.

Mme Marois: Oui. Une dernière question de mon côté, M. le Président: la question de la contribution des étudiants, les frais afférents et les frais de scolarité. On sait, bon... Et je ne veux pas qu'on ait un long débat nécessairement ici, mais — parce que ça reviendra sûrement au début de l'année prochaine lorsqu'on

parlera du financement des universités, mais — j'imagine que vous avez une réflexion sur ça et que vous avez un point de vue aussi. J'aimerais ça, l'entendre. D'abord, est-ce que vous chargez des frais afférents à vos étudiants, et ils sont de quel ordre?

Le Président (M. Kelley): Et les frais de gestion?

Mme Marois: Les frais de gestion. Enfin, il y a des frais afférents et des frais de gestion, là, effectivement.

M. Ringuet (Michel): Je crois que nous sommes sinon la plus — ou dans le groupe des universités — qui charge le moins aux étudiants en termes... Nous n'avons aucuns frais de gestion imposés, aucuns. On charge des frais de gestion à la pièce quand un étudiant veut un duplicata de son diplôme, là...

Mme Marois: Oui. Oui, oui.

M. Ringuet (Michel): ...ça, ça... Mais des frais de gestion automatiques, aucuns. Bien, il y a des frais pour traiter la demande d'admission, 30 \$ pour traiter la demande d'admission...

Mme Marois: Oui.

M. Ringuet (Michel): ...mais ça, je pense que l'étudiant n'est pas encore chez nous, et, si on ne chargeait pas ça, on aurait un volume de demandes d'admission intraitable.

Mme Marois: Oui.

M. Ringuet (Michel): Donc, c'est aussi un ticket modérateur.

Mme Marois: C'est un frein, c'est un frein. C'est ça que j'allais dire, un ticket modérateur.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Ringuet (Michel): C'est ça.

Mme Marois: Tout à fait.

M. Ringuet (Michel): Sinon, les frais afférents, de mémoire, chez nous, c'est 2,23 \$ par crédit plus un 20 \$ pour... Et ça, c'est dans le grand ensemble des services aux étudiants, là; c'est pour tout l'ensemble de l'action au centre sportif, etc., et ce sont, à ma connaissance, les seuls frais afférents que nous chargeons.

Juste au moment où on enclenchait la réflexion là-dessus, il y a eu une directive assez claire de ne plus toucher à ça; alors, nous ne touchons pas à ça. Et un deuxième aspect — peut-être philosophique — de mon texte, c'est la toute dernière phrase...

Mme Marois: Oui, j'avais remarqué aussi.

M. Ringuet (Michel): ...où je.... En tout cas, au niveau des frais de scolarité, je pense que la position du ministre et du premier ministre est assez claire: pour le

moment, c'est un engagement au gel, et nous sommes en accord avec cette position.

Il est clair que, alors que certains collègues recteurs seraient peut-être plus ouverts à réouvrir la question, pour nous... Vous savez, 60 % de nos étudiants reçoivent des prêts et bourses, et la subvention moyenne reçue, en prêts et en bourses, totale tourne autour de 4 500 \$. Si on enlève de ce 4 500 \$ là les 2 000 \$ de frais de scolarité, il reste 2 500 \$ pour vivre, et tout dollar gagné par l'étudiant doit être déclaré...

Mme Marois: Oui, déclaré, tout à fait.

M. Ringuet (Michel): ...et réduit en un certain pourcentage du montant de bourse reçu. C'est ça, la situation financière des étudiants. Bien sûr, on a lu les journaux comme vous, et certains éditorialistes les appellent les enfants-rois, ces étudiants-là qui veulent tout cuit dans la bouche, et il y a des étudiants qui peuvent prendre le risque de s'endetter de façon importante en disant: Moi, je veux avoir un meilleur sort plus tard, etc. Mais il y a des étudiants qui n'ont pas les moyens de prendre ce risque-là, et nous vivons, de temps à autre aux services aux étudiants, la détresse financière étudiante et nous la vivons, nous la voyons. Il y a un nombre non négligeable d'étudiantes chez nous qui sont une famille monoparentale. C'est dans ce contexte-là que devra se faire la réflexion sur l'augmentation des frais de scolarité, si elle doit se faire.

Mme Marois: D'accord. Merci. Ça va, M. le Président.

Le Président (M. Kelley): Moi, je pense, peut-être en guise de conclusion, M. le recteur, je ne sais pas si vous avez d'autres commentaires à formuler.

M. Ringuet (Michel): D'entrée de jeu, je voudrais vous remercier véritablement d'abord de nous avoir reçus, une toute jeune équipe. C'est une première... un premier contact extrêmement enrichissant. Je dois vous avouer que le niveau des questions démontre que vous appréciez bien le monde universitaire; vraiment, vous le connaissez ou vous avez appris rapidement. Non, mais ça nous a permis d'aller, d'explorer assez en profondeur différents aspects de notre vécu, de notre... Et, je l'ai dit tout à l'heure, le contrat de performance nous a amenés un moyen de communication avec le ministère de l'Éducation. Ce moyen-ci, d'entrer en contact avec vous, députés et ministre, ça, ça me semble extrêmement porteur, puisqu'on gagne toujours à se connaître, à être mieux connus, à faire mieux comprendre ce qu'on veut.

Donc, pour ma part, et je pense que pour les membres de mon équipe ça a été extrêmement intéressant, bénéfique, et c'est un remerciement que je vous adresse, de nous avoir accordé tout ce temps.

M. Bénéteau (Daniel): Me permettez-vous?

Le Président (M. Kelley): M. Bénéteau.

M. Bénéteau (Daniel): Je ne prévoyais pas intervenir parce que j'arrive dans l'équipe, dans ce

merveilleux monde, puis mes collègues sont tellement expérimentés. Mais j'aimerais vous faire un commentaire teinté peut-être de mon expérience dans le privé par rapport au rôle des universités en région et, finalement, de la performance remarquable de l'UQAR.

Dans ma vie précédente, moi, j'étais dans le monde des télécommunications, ces dernières années, au niveau du sans-fil, puis j'ai oeuvré dans une entreprise à Rimouski comme responsable d'une entreprise sans-fil, à peu près 100 employés très performants. Puis, comme vous le savez, bien, QuébecTel a été acquis par une entreprise canadienne, alors on a développé QuébecTel Mobilité. La PME est devenue une entreprise nationale, sans-fil.

Dans cette restructuration-là, moi, je suis devenu responsable du marché du Québec. Je suis allé m'installer à Montréal. Alors, mes patrons étaient... le bureau-chef était, est toujours à Toronto. Très rapidement, j'ai été confronté à des réactions de gens d'affaires de grosses entreprises: Bien, écoutez, on a un gros bureau à Montréal, alors on devrait centraliser, fermer l'équipe de Rimouski puis ramener tous ces gens-là à Montréal très rapidement — économie d'échelle, proximité avec les gros marchés de clientèles, etc. Oh là!

Alors, bien, ma réaction a été: Bien, écoutez, il y a... l'équipe en région, à Rimouski, a une valeur ajoutée très importante pour l'entreprise nationale sans-fil. Et, finalement, l'argumentation pour contrer finalement la tendance mondialisation, centralisation dans les grands centres: Bien, au niveau des régions, on a cette expertise-là de développer ces marchés-là. Alors, on a développé avec succès la région du Bas-Saint-Laurent, on peut développer toutes les régions du Québec. Aussi, on a des gens en région qui sont qualifiés puis on a des experts en administration, en marketing, en génie dans les nouvelles technologies de pointe. Puis ces arguments-là, si vous voulez, on faisait face, là, à des préjugés de ces grosses entreprises nationales là: En région, ils n'ont pas les ressources en quantité et en qualité pour être en mesure de supporter des opérations d'envergure nationale.

Alors, avec ces arguments-là, oui, ce qui va faire la différence chez nous, c'est notre connaissance des marchés et l'expertise, la performance, la compétence des gens chez nous. Et on l'a parce qu'on a une institution chez nous qui s'appelle l'UQAR, qui nous permet d'avoir des administrateurs extrêmement performants, des gens de marketing performants, des gens en technologie extrêmement performants.

● (12 h 10) ●

Alors, grâce à la présence de l'UQAR chez nous, son rôle, son implication dans le milieu, bien, on a réussi à préserver, à conserver une PME qui était très performante chez nous — plus de 100 employés — et, en plus, de voir un avenir prometteur pour cette PME là.

Alors, c'est un exemple que je vous amène pour vous démontrer jusqu'à quel point les régions sont vulnérables et ont à faire face à des obstacles insurmontables pour se développer s'ils n'ont pas une université forte, performante, ouverte sur le monde, qui forme des ressources localement et qui, en contrepartie, nous permet de développer des créneaux porteurs pour les régions spécifiques. Alors, c'est tout simplement une expérience que je voulais partager avec vous, là.

Le Président (M. Kelley): Merci beaucoup, M. Bénéteau, pour avoir partagé ça. Et les grandes... c'est bien noté, la centralisation à outrance, les promesses des économies d'échelle qui ne sont pas toujours au rendez-vous non plus mais qui sont vues comme: Ah oui! ça va fonctionner.

C'est la commission de l'aménagement du territoire qui est prise avec le dossier de l'organisation municipale. Alors, comme député de banlieue, je ne m'avancerai pas plus sur ce sujet non plus parce que c'est une autre commission, un autre débat pour une autre journée.

Mais, à notre tour, merci infiniment pour l'expérience et les perspectives que vous avez amenées devant nous autres. Comme je dis, on est un petit peu choyés, comme membres de la commission, cette semaine, d'avoir cinq représentants des quatre coins du Québec qui sont venus, avec les choses qui sont en commun, avec les défis qui sont spécifiques à chaque établissement, mais de mieux connaître vos défis, vos enjeux. Vous avez fait une présentation qui a enrichi les membres de la commission.

Comme je dis, inévitablement, on est en train de mettre la table pour un débat qui s'en vient au printemps autour... en 2004, sur toute la question de financement. Mais nous avons bien noté l'enracinement de l'Université du Québec à Rimouski dans sa région, son importance pour sa région.

L'anecdote de M. Bénéteau vient juste de renforcer l'image que vous avez laissée pendant trois heures d'échange avec les membres de la commission. Alors, merci pour votre disponibilité. Merci beaucoup pour la présentation que vous avez faite sur l'Université du Québec à Rimouski.

Et, sur ça, j'ajourne nos travaux jusqu'à mardi, le 30 septembre 2003, avec l'Université de Concordia. Merci beaucoup.

Des voix: Merci.

(Fin de la séance à 12 h 13)